

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



101



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : KHEMAILIA ABDELBAKI

**Thème : L'espace Public entre Méthodes d'Analyses et
Designs des Places Publiques. Cas de la ville de Guelma**

Sous la direction de : Pr ALKAMA DJAMEL

Juin 2017

Dédicace



*A mes très chers parents, pour leur: amour,
sacrifice, patiences, soutien moral et matériel depuis
mon enfance jusqu'à ce jour.*

A ma chère sœur : Imene.

A ma très chère famille.

A mes chères amies et mes collègues.

*A tous mes enseignants qui m'ont éclairé sur ce
chemin du savoir.*

*A tous qui ont attendu l'achèvement de ce mémoire
et qui ont prié 'Dieu' pour plus de réussites.*

Je dédie ce modeste travail

Remerciements

Je tiens à remercier :

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la santé, la volonté et la force pour mener ce travail à terme

Tout d'abord toute ma reconnaissance à mon Encadreur Pr Alkama Djamel, qui a bien voulu diriger ce travail, qui m'a encouragé et m'a aidé, je ne peux que vous exprimer ma gratitude et mon profond respect.

A vous messieurs les membres de jury pour avoir bien voulu examiner ce modeste travail.

Je présente mes vifs remerciements à ceux qui m'ont aidé de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail, Mes remerciements les plus sincères à tous mes enseignants, et tous les enseignants du département d'architecture de Guelma.

Tous mes collègues de Master 2 des deux options.

Toute personne ayant contribué à la réalisation de ce travail.

Merci.

Sommaire

Chapitre Introductif

| | |
|----------------------------------|----|
| I-Introduction générale..... | 02 |
| II-Problématique..... | 04 |
| III-Hypothèse..... | 05 |
| IV-Objectif du travail..... | 05 |
| V-Méthodologie de recherche..... | 05 |
| VI-La Structure du mémoire..... | 06 |

Première partie : partie Théorique

Premier Chapitre : L'espace public en tant qu'un lieu d'action

| | |
|--|----|
| Introduction | 09 |
| 1. Définition des Notions | 09 |
| 1.1 La notion d'espace..... | 09 |
| 1.2 La notion de Public..... | 09 |
| 1.3 La notion de place..... | 10 |
| 2. « Espace Public » | 11 |
| 2.1 Définition de l'espace public..... | 11 |
| 2.2 Caractéristiques de l'espace public | 12 |
| 2.2.1 Fromes de l'espace public | 12 |
| 2.2.2 Fonctions et Usages des espaces publics..... | 13 |
| 2.3 Aperçue historique sur les espaces publics | 13 |
| 2.3.1 L'agora grecque | 13 |
| 2.3.2 Le Forum Romain..... | 15 |
| 2.3.3 L'époque médiévale..... | 16 |
| 2.3.4 La Renaissance..... | 16 |
| 2.3.5 La Période classique | 18 |
| 2.3.6 La période moderne | 19 |
| 2.4 Les types des espaces publics | 19 |
| 2.4.1 La Rue..... | 20 |
| 2.4.2 Le Boulevard..... | 21 |
| 2.4.3 L'avenue..... | 21 |
| 2.4.4 L'impasse | 22 |

| | |
|---|----|
| 2.4.5 Le passage..... | 22 |
| 2.4.6 Les Jardins Publics | 23 |
| 2.4.7 L'esplanade..... | 23 |
| 2.4.8 La promenade Publique..... | 24 |
| 2.4.9 Le square..... | 24 |
| 2.4.10 Le parc..... | 24 |
| 2.4.11 La place publique | 25 |
| 3. « Place Publique » | 25 |
| 3.1 Définition de la place publique..... | 25 |
| 3.2 Origine du concept de la place publique | 27 |
| 3.3 Les rôles de la place publique..... | 28 |
| 3.4 Les fonctions de la place publique | 28 |
| 3.5 Les types de la place publique | 29 |
| 3.5.1 Place ordonnancée..... | 29 |
| 3.5.2 La Place a portiques | 29 |
| 3.5.3 La placette | 29 |
| 3.5.4 La place royale..... | 29 |
| 3.5.5 Place attenante | 30 |
| 4. « L'appropriation publique | 30 |
| 4.1 Introduction..... | 30 |
| 4.2 L'appropriation comme notion..... | 30 |
| 4.3 Les types d'appropriations | 31 |
| 4.4 Condition de l'appropriation..... | 32 |
| 4.5 Variables et niveaux de l'appropriation..... | 33 |
| 5. « La participation des usagers » | 34 |
| Conclusion..... | 34 |

Deuxième Chapitre : L'analyse des exemples

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 36 |
| 1. La place des Art Montréal..... | 37 |
| 1.1 Présentation du secteur de la place..... | 37 |
| 1.2 Situation de la place..... | 37 |
| 1.3 Activité et fonction du Quartier de Spectacle | 38 |

| | |
|--|----|
| 1.3.1 Fonctions..... | 39 |
| 1.3.2 Activités..... | 39 |
| 1.4 La zone d'intervention..... | 39 |
| 1.5 Atouts et défis du secteur..... | 41 |
| 1.6 Orientations..... | 42 |
| 1.7 Le projet de requalification du secteur | 44 |
| 1.8 Un modèle d'aménagement : la Place du Quartier des spectacles | 48 |
| 1.8.1 Des éléments de compositions urbaines..... | 49 |
| 2. La ville de pont de Claix – France- | 51 |
| 2.1 Présentation | 51 |
| 2.2 Les fondement et les objectifs de la réflexion..... | 52 |
| 2.3 Les composants du projet urbain de la ville | 52 |
| 2.4 Le centre-ville : « Requalification des rues et places de centre-ville » | 53 |
| 2.4.1 Les objectifs du projet..... | 54 |
| 2.4.2 les intentions du projet..... | 54 |
| 2.4.3 Les orientations des aménagements urbains..... | 55 |
| Conclusion | 57 |

La partie Analytique

Troisième Chapitre : présentation de cas d'étude

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 60 |
| 1. Présentation de la ville de Guelma | 60 |
| 2. Etude climatologique..... | 61 |
| 3. Présentation des places publiques a Guelma | 62 |
| 4. Bref Analyse des places Publiques a Guelma | 63 |
| 5. Cas d'étude : Centre-ville de Guelma | 65 |
| 5.1 Présentation du cas d'étude | 65 |
| 5.2 Le système d'organisation du tissu urbain..... | 65 |
| 5.2.1 La voirie | 65 |
| 5.2.1.1 La trame viaire | 66 |
| 5.2.1.2 L'aspect Géométrique | 66 |
| 5.2.1.3 L'aspect Dimensionnel | 67 |
| 5.2.2 Le parcellaire | 68 |

| | |
|-------------------------------------|----|
| 5.2.2.1 L'aspect Géométrique..... | 68 |
| 5.2.2.2 Formes des ilots..... | 68 |
| 5.2.3 Le Bâti..... | 69 |
| 5.2.3.1 Equipements/Habitats..... | 69 |
| 5.2.3.2 Typologie des Habitats..... | 69 |
| 5.2.3.3 Les équipements..... | 70 |
| Conclusion..... | 70 |

Quatrième Chapitre : Démarche du Projet urbain

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 72 |
| 1. Diagnostic..... | 73 |
| 1.1 Diagnostic Cartographique..... | 73 |
| 1.1.1 Diagnostique du mobilier..... | 73 |
| 1.2 Diagnostic du Bâti/non bâti..... | 74 |
| 1.2 Diagnostique Vécue..... | 74 |
| 2. Tableau AFOM..... | 79 |
| 3. Les enjeux..... | 80 |
| 4. Présentation du terrain..... | 80 |
| 4.1 Motivation du choix..... | 80 |
| 4.2 Présentation du terrain..... | 81 |
| 4.3 Morphologie du terrain..... | 81 |
| 4.4 Accessibilité..... | 82 |
| 4.5 Surface du terrain..... | 83 |
| 4.6 Topographie..... | 83 |
| 5. le Scénario..... | 84 |
| 5.1 Les principes d'aménagements du scénario..... | 84 |
| 5.2 Schéma de principe..... | 84 |
| 6. Programmation..... | 85 |
| 6.1 Scénario 01..... | 85 |
| 6.1.1 Le mobilier urbain..... | 85 |
| 6.2 Le musée..... | 87 |
| 6.2.1 Définition..... | 87 |

| | |
|---|-----------|
| 6.2.2 Les différents espaces du musée | 87 |
| 6.2.3 Programme officiel du musée | 89 |
| 6.2.4 Le programme retenu du musée | 90 |
| Conclusion | 92 |
| Conclusion Générale | 94 |
| Bibliographie | |
| Liste des figures | |
| Liste des photos | |
| Liste des tableaux | |
| Liste des cartes | |
| Annexe | |
| Résumé | |

Le Chapitre Introductif

Introduction :

L'espace public mérite une attention particulière en tant que lieu porteur d'un sentiment d'appartenance collective à la ville. La qualité du paysage, le confort d'usage, comme la sécurité des espaces publics sont des exigences partagées par les acteurs de l'aménagement urbain, les usagers et les exploitants, exigences fondées sur de nouvelles aspirations en faveur d'un partage plus équitable de la rue.

La conception ancienne de la ville était tout comme celle de la société, une conception communautaire, les définitions que l'on donnait jadis de la ville le montraient fort bien les hommes du Moyen Age qui ont repris fidèlement les idées de l'Antiquité, leurs conceptions ont continué d'avoir cours pendant très longtemps. Saint Augustin dans la Cité de Dieu avait dit: « La cité n'est rien d'autre que la multitude humaine unifiée par le lien social »¹, les phénomènes de forme et de comportement sont rassemblés et utilisés en tant que vocabulaire de l'espace public.

La politique des villes nouvelles a certes été mise en œuvre pour absorber une part significative de la croissance démographique urbaine, et pour créer des zones d'activités économiques, mais la ville nouvelle devait être aussi un cadre de vie harmonieux, attractif et favoriser la mixité sociale.

La place publique est un espace public non bâti, desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisque elle fait partie de son identité, ainsi que des repères qui aident à la lecture de la ville.

« La grandeur des places publiques doit être proportionnée au nombre du peuple, [...] la largeur doit être telle qu'ayant divisé la longueur en trois parties, on lui en donne deux. [...] Cette disposition donnera plus de commodité pour les spectacles. »

Vitruve (architecte de Jules César et d'Auguste)

¹ Lucien Jerphagnon, introduction à La Cité de Dieu, Saint Augustin, Œuvres II, Gallimard, coll. Pléiade, p. XX

« Au Moyen Âge et pendant la Renaissance les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient, alors qu'aujourd'hui elles servent tout au plus au stationnement des voitures et tout lien artistique entre places et bâtiments a pratiquement disparu. »

Camillo Sitte

Problématique :

En Algérie et après l'indépendance, une crise urbaine indiscutable due à la mauvaise adoption des politiques urbaines « c'est-à-dire la mauvaise intégration de ces principes de l'urbanisme moderne aux cultures et traditions locales », et comme conséquence de ces aménagements mal contrôlés, et mal adaptés un espace public médiocre et non contrôlable naît.

Aujourd'hui, la ville de Guelma comme toutes les villes du monde fait face à des problèmes multiples. Elle est confrontée à des malaises de circulation, de déplacement, de discontinuité et à la mauvaise gestion. Les places publiques éprouvent des problèmes dans

- leur rôle dans la vie sociale, les places et les placettes dans les villes actuelles perdent leur vraie vocation, elles sont réduites en des espaces de circulation et de passage seulement qui ne laissent aucune trace dans la vie des habitants
- leur rôle comme figure de paysage urbain, ces espaces deviennent des vides abandonnés et marginalisés, qui appauvrissent à toutes sortes d'aménagements et qui ne marquent aucune empreinte dans l'image de la ville.

Tout ça va nous pousser à poser certaines questions concernant cette source:

1. comment peut-on valoriser ou bien recréer les espaces publics à Guelma pour qu'ils soient mieux adaptés à une appropriation publique ?
2. comment peut-on inciter la participation des usagers dans une meilleure création des places publiques à Guelma ?

Hypothèses :

Afin de bien mener cette étude, il est indispensable de formuler une hypothèse qui constitue le début de cette investigation :

La participation des usagers, l'analyse des places urbaines actuelles et la prise en considération la diversité, forme et pratique mènent au design d'une place urbaine qui va valoriser la ville et sera fonctionnelle.

Objectifs :

Suite à l'hypothèse formulée auparavant, nous avons fixé des objectifs à atteindre dans le cadre de cette étude comme suit:

- 1-Connaitre selon une analyse les facteurs qui rendent une place urbaine fonctionnelle et demandée.
- 2-Assurer une place urbaine qui répond aux besoins des usagers et qui est indispensable dans une ville comme Guelma.
- 3-Assurer la participation des usagers pour rendre les places publique plus appropriable.

Méthodologie de recherche :

Afin de mener à bien ce travail de recherche, sur l'espace public en générale, et celui de la ville de Guelma en particulier, objet essentiel de notre recherche, et pour cerner notre problématique et mieux répondre aux hypothèses et aux objectifs fixés, il est indispensable d'adopter une démarche méthodologique dans un objectif d'efficacité dans la gestion du temps et la maîtrise du sujet.

Cette démarche prend comme base deux éléments essentiels (la recherche, l'analyse) pour arriver à la conception de ce fait notre travail de recherche se compose de deux phases distinctes :

- Phase de recherche théorique.
- Phase analytique.

La Structure du mémoire :

Pour confirmer la validité de notre hypothèse, notre recherche s'organisera en :

- Premièrement un chapitre introductif destiné à la présentation de la problématique de recherche, les hypothèses à vérifier et les objectifs de recherche à atteindre.

1/ une partie Théorique : synthèse d'une recherche bibliographique dont l'objectif est de cerner et comprendre les différentes approches qui ont été formulées concernant les espaces publics, elle se divisera en 2 chapitres :

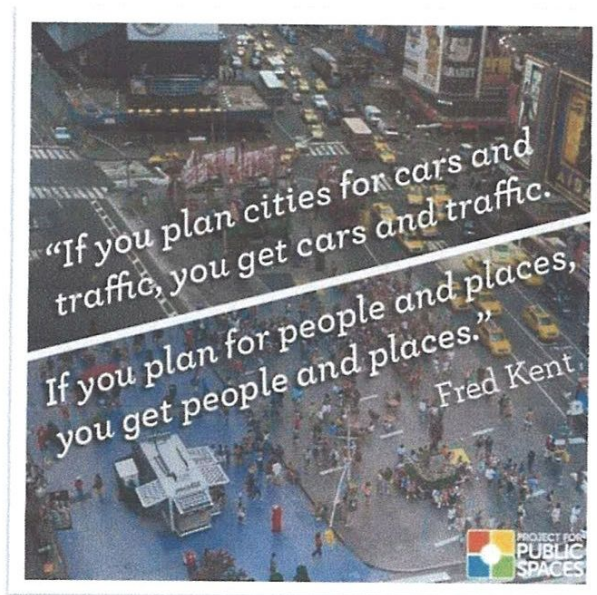
- **Le premier chapitre :** L'objectif de mieux comprendre les espaces publics. On va présenter les différentes notions des espaces publics, les types de ces espaces. Et pour mieux traiter le sujet de la place publique, on va élaborer des différentes définitions, on va aussi présenter l'origine, les rôles, les fonctions et les types de la notion de la place publique.
- **Le deuxième chapitre :** Dans ce chapitre on va étudier des exemples de la requalification des espaces publics et les places publics du centre-ville en fin de retirer les orientations nécessaires, qu'on va exploiter dans notre intervention prochaine.

2/ une partie Analytique : Qui se divise en :

- **Le troisième chapitre :** ce chapitre va mettre l'accent sur la ville de Guelma et ses contextes ; physique, géographique, socio-économique et historique.
- **Le quatrième chapitre :** ce chapitre va se basé sur la démarche du projet urbain, on va sortir à la fin avec un scénario d'aménagement du centre-ville de Guelma.

La Partie Théorique

Premier Chapitre : L'espace public en tant qu'un lieu d'action



(Fred Kent).

Introduction :

Les espaces publics sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale. Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.

L'espace public se compose de plusieurs éléments : espaces verts, cheminements piétonniers, voirie, parkings... Il permet d'organiser le développement des villes, et de renforcer son identité : il peut favoriser le développement des modes de déplacements, lie les différents quartiers entre eux, participe au lien social, prolonge le domaine privé.

Le présent chapitre traitera les concepts espaces publics et places publics, par la présentation des multiples définitions, On essayera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine.

1. Définition des notions :

1.1 La Notion d'espace :

L'espace est défini dans le dictionnaire français Larousse² comme une portion de l'étendue occupée par quelque chose ou distance entre deux choses, deux points.

-Propriété particulière d'un objet qui fait que celui-ci occupe une certaine étendue, un certain volume au sein d'une étendue, d'un volume nécessairement plus grands que lui et qui peuvent être mesurés.

-Étendue, surface ou volume dont on a besoin autour.

1.2 La Notion Public :

C'est l'ensemble de la population auxquelles s'adressent une œuvre ou une production; Ensemble des personnes qui sont admises dans un lieu ouvert à tous ou dans un lieu privé et ne font pas partie du personnel³.

² Le petit Larousse illustré 2016

³ Encyclopédie Larousse en ligne www.Larousse.fr

- Public renvoie à ce qui se passe en dehors de la domesticité. Ce « public » et pour ainsi dire entre les familles, entre les individus.
- C'est le contraire de prive public renvoie à tous ce qui est collectif qui se partage, qui n'est propre à personne mais plutôt à tous.

1.3 La notion Place :

Le dictionnaire définit la place comme un « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ».

Depuis un siècle, les définitions sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). Pour Géo B. Ford⁴ le but essentiel d'une place est la distribution du trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics.

L'engouement actuel pour l'agora et le forum de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que Vitruve décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'Architecture : «...l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entrecolonnements beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace nécessaire pour faire le trafic et la recette des deniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée ».⁵

Le mot dans son rapport avec l'architecture exprime plusieurs choses :

- Le lieu même, le terrain obligé ou choisi sur lequel on élève un bâtiment ;
- Celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville ou d'un quartier pour l'agrément ou les besoins de ses habitants (culturels ou sociaux) ;
- Celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.
- Une place est un espace public : son accès est libre et accessible à la foule.
- Elle possède plusieurs possibilités d'accès : carrefour pour le piéton et pour l'automobiliste.
- Elle s'étend à ciel ouvert : espace exclusivement extérieur.
- Elle se caractérise par ses frontières et son bâti pour l'usager.
- La place est un lieu de liberté d'expressions.

⁴ L'urbanisme en pratique, Paris, éd. E. Leroux, 1920.

⁵ Vitruve, les dix livres d'architecture, traduction C. Penault, 1673, in C. Delfonté, Op. cit.

D'une manière générale, ce que nous avons dit de la rue s'applique à tout espace extérieur libre situé entre les bâtiments.

Cette dernière est née du besoin qu'ont les hommes de se rassembler pour discuter, négocier, converser, assister à un événement (spectacle, ...). Espace polyvalent par excellence, prolongement de l'habitat, la place publique est fréquentée essentiellement par toutes les tranches d'âges. Cet espace urbain public doit être aménagé de manière à ne pas figer les activités (jeux, détente, repos, spectacle...).

2. « Espace Public » :

2.1 Définition de l'espace public :

-CHOAY.F et al dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement⁶ définissent l'espace public « *comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* »

-L'espace public est un terme très vaste, aux nombreuses définitions, qui a suscité et suscite toujours de nombreux amalgames. On peut considérer comme espace public tout « espace accessible à tous » caractérisé par un statut public, c'est-à-dire « n'appartenant pas à une personne morale de droit privé ». Il s'agit alors, en milieu urbain comme rural, autant des rues, que des places, parcs, jardins, squares, parkings, terrains vagues...etc.

En sciences sociales, l'amalgame est souvent fait d'entendre par espace public, un « espace vertueux de la citoyenneté », permettant la sociabilité et l'échange entre des individus co-visibles. Mais ceci est une vision limitée de l'espace public, qui dérive de l'image de l'agora grecque.

Un autre amalgame est généralement fait, c'est l'extension du terme espace public aux espaces clos destinés à l'accueil du public, comme les centres commerciaux, alors qu'il s'agit en général d'espaces privés.

-Les espaces publics sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale.

⁶ CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages

Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.

L'espace public se compose de plusieurs éléments : espaces verts, cheminements piétonniers, voirie, parkings... Il permet d'organiser le développement des villes, et de renforcer son identité : il peut favoriser le développement des modes de déplacements, lie les différents quartiers entre eux, participe au lien social, prolonge le domaine privé.

-L'expression "espace public", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années soixante-dix.

Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus.

C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage ».⁷

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public »⁸.

Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transport en commun et équipements collectifs.

C'est un espace ouvert c'est à dire où la circulation se fait sans entraves, composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins.

L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.

2.2 Caractéristiques de l'espace public :

2.2.1 Formes de l'espace public :

L'espace public est multiple par sa forme. Il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking ou d'abord de zone industrielle, de centre commercial ou de grand ensemble.

⁷ Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273.

⁸ Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p3887.

Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein...

Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

2.2.2 Fonctions et usages des espaces publics :

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine –commerce, services, détente, loisir, rencontre...

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens.

Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

2.3 Aperçu historique sur les espaces publics

2.3.1 L'agora grecque :

Au VI^{ème} siècle avant J-C, l'embellissement des villes, est le fait des tyrans qui avaient le pouvoir, ils font appel à des architectes et des ingénieurs pour l'aménagement et l'embellissement de leur cité. Tous les espaces extérieurs de l'agora, aux places et les voies ainsi que les édifices publics seront touchés par cet aménagement.

L'agora peut avoir différents traces, réguliers (le cas de l'agora de Milet, voir Figure N° 02, ou quelquefois irréguliers (le cas de l'agora d'Assos)

L'agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité un peu mythique.

Elle paraît être la première forme non rurale, non exclusivement religieuse et symbolique, d'un lieu urbain de vie publique collective consciente et organisée.

L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, de tenue des assemblés et de discussions.

C'était aussi un lieu d'échanges culturels, de festivités, de commémorations et de transmissions de nouvelles.

C'était enfin un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes.

Sa fonction sociale et politique acquiert de plus en plus d'importance, et les édifices publics forment une sorte de «corniche architectonique » de cette place à portiques, agrémentée d'autels, de fontaines, et de statues.

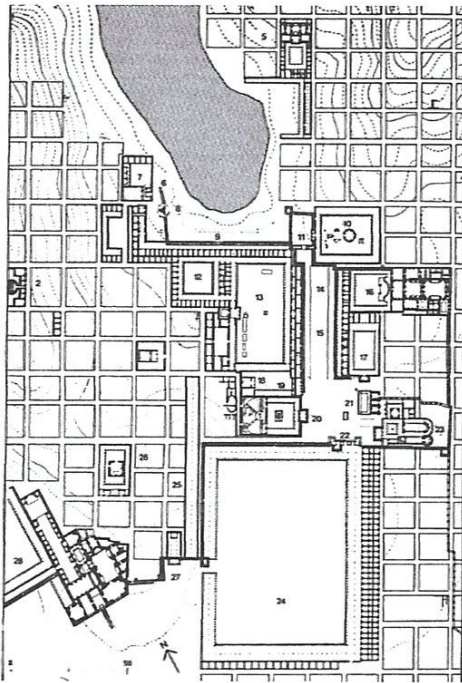
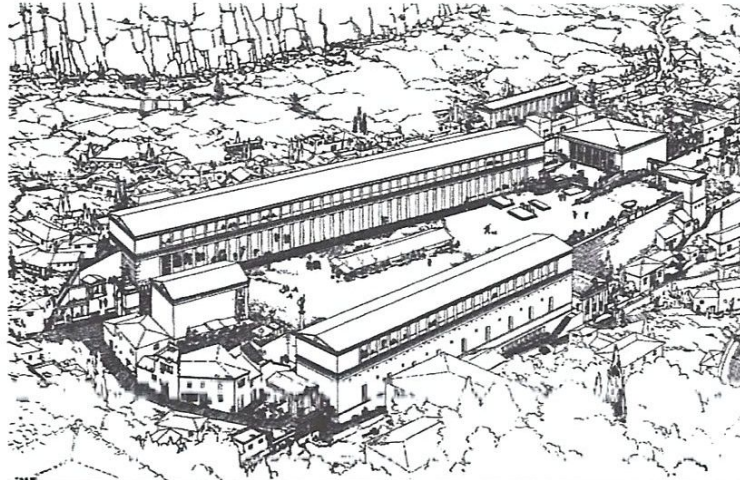


Figure 01 : L'agora de Millet est constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle-ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de

Source : Leonardo Benevolo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p.70,
509 pages.

Figure N° 02 : Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos. L'art urbain et de la composition urbaine

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.83, 509 pages.



2.3.2 Le Forum Romain :

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. A Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires. (Voir figure N° 03).

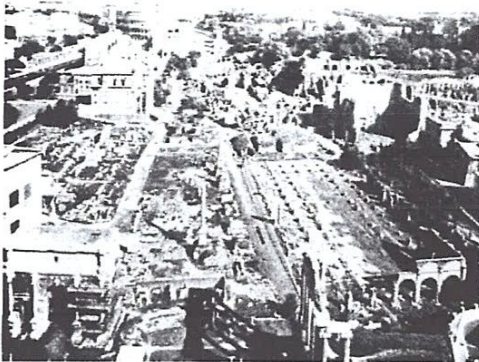


Figure N°03: Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.83, 509 pages.

Situé entre le Capitole et le Colisée, le Forum Romain est un vaste espace regroupant de nombreuses ruines de l'époque romaine.

Il ne s'agissait pas que de simples espaces uniformes et plats, bordés de bâtiments de prestige clos sur la place. Ce sont des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité.

2.3.3 L'époque médiévale :

L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle.⁹

L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église) des marchés et des églises.

L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle.

Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux.

Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation.

La rue, lieu de travail, d'échange, de fête, lieu de la vie des familles du fait de l'exiguïté des logements, était d'abord un «espace de contact »¹⁰.

Les villes médiévales ont un réseau viaire irrégulier. Toutefois les rues sont organisées de façon à former un espace unitaire, dans lequel il est toujours possible de s'orienter et d'avoir une idée générale du quartier ou de la ville.



Photo N°01 : Vue aérienne de la Piazza S.Croce, avec l'église et le couvent.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.176, 509 pages.

2.3.4 La renaissance :

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain. La monumentalité et les grandes places royales étaient présentes.

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines.¹¹ Ce n'est qu'au 17ème siècle qu'apparaissent des actions volontaires organisant ensembles édifices, places et avenues.

En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence, mettant en perspective l'espace urbain.

⁹ Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24.

¹⁰ Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24.

¹¹ Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24.

Les jardins de la renaissance :

C'est au 17ème siècle qu'apparaissent réellement des espaces destinés et créés pour le public. Composés essentiellement d'allées aménagées et plantées d'arbres et de jardins publics.

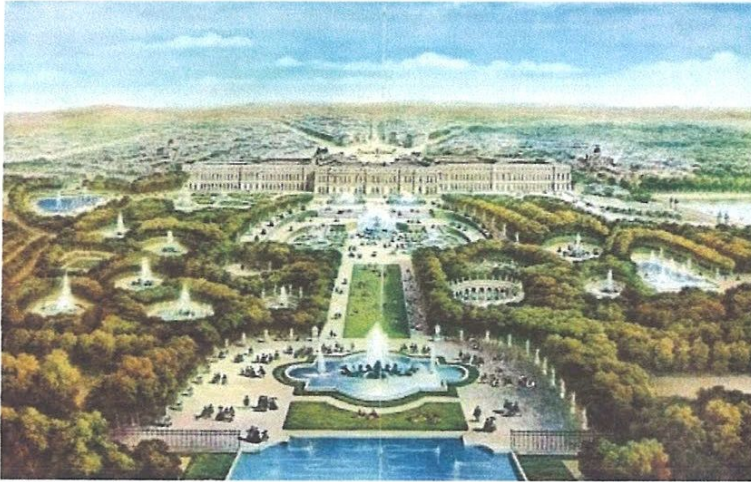


Photo N° 02: Les jardins de Versailles à Paris

Source : www.voyagesphotosmanu.com/jardins_versailles.html
Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://ip-187-229.evc.net/>

Les jardins à la française du 17ème siècle. Tout est ordonné : parterres, terrasses, fontaines, sculptures, les jardins de Versailles ont été un prototype des jardins européens pendant plusieurs décennies.

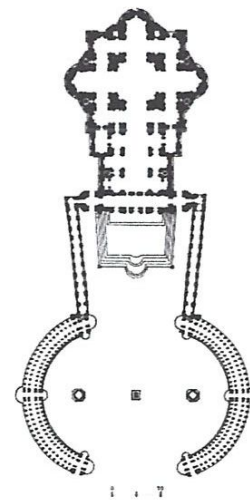
Les jardins et les parcs de la renaissance sont de véritables systèmes réguliers et fermés.

Les places de la Renaissance :

Les places de la renaissance se distinguent des places du moyen âge qui la plupart du temps spécialisées pour le commerce, ou la religion, elles sont polyvalentes.

L'esthétique de la place est ramifiée par la présence d'objets, des colonnes, fontaines et de statues.

La place de la renaissance est marquée par la pureté du tracé et sa sophistication géométrique. (Voir plan N° 01).



Source : Leonardo Benevolo,
Histoire de la ville, Edition :
Parenthèses 1994, p.298, 509 pages.

Figure N°04: Plan de la place St- Pierre, à Rome (1574 –1656).

2.3.5 La période classique :

Deux exemples peuvent être représentatifs de l'époque : la place centrale de Grammichele en Sicile et la place des Vosges à Paris.

- La place des Vosges à Paris :

La place a pris son aspect définitif en 1612, à l'origine place royale, à la révolution française, elle deviendra place des Vosges. (Voir photo N°5).

L'une des particularités de cette place c'est qu'elle est à l'origine d'une invention d'un nouveau type d'habitat ou même de quartiers.

Située sur le site à proximité de la bastille, elle a un aspect extérieur uniforme, sa forme est un carré parfait de 140 m de côté, elle est bordée de 38 immeubles avec des façades

identiques.

C'est vers le XVIII siècle que furent créés les premiers jardins et allées vertes destinés au public.



Source : louislavache.blogspot.com/2005/12/roi-henri-i...

Photo N° 03 : Place des Vosges, Paris

La place des Vosges est un prototype de la place résidentielle, elle est considérée comme un ensemble résidentiel où la présence d'arcades crée un espace d'entrée pour les immeubles et forme une transition entre l'espace public et l'espace privé.

Le mobilier urbain :

Avec la révolution industrielle le mobilier urbain se modifie profondément.

L'éclairage public est sensiblement amélioré (voir figure N° 03).

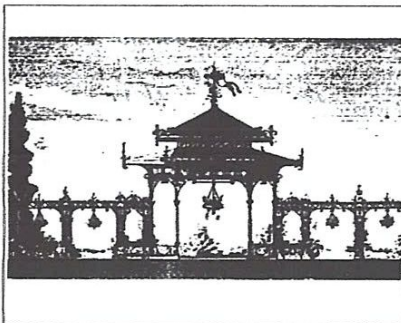


Figure N° 05 :
Lampadaire de
Paris.

Source : DZIRI Farid,
Evolution des Espaces
Urbains Publics à
Constantine, Thèse de
magistère, Université de
Constantine 2001, p
23

2.3.6 La période moderne :

Le 20ème siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933) celle-ci fut élaborée par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) issu des utopies du 19 ème siècle.

L'urbanisme progressiste a pour objectif, contrairement au culturaliste, la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement adéquat selon un modèle d'espace standardisé. Il met en valeur le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotope.

La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer.

Avec l'urbanisme progressiste des CIAM, la continuité du bâti est rompue. La notion même de rue s'efface.¹²

L'espace public se polarise autour de lieux publics, se caractérisant par le fait d'être des espaces clos avec différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers.

C'est dans ce contexte qu'en France, à titre d'exemple, on verra de nouvelles politiques visant améliorer le cadre de vie dans les grands ensembles des années

60, et à réhabiliter les quartiers insalubres, c'est ce qu'on appellera opération «habitat et vie sociale. » On découvre dans les années 70 des intitulés comme »aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes, places, mise en valeur du paysage urbain, mobilier urbain, »cette notion est introduite dans un but bien précis afin d'articuler entre le logement et les interventions publiques.

Les espaces collectifs sont considérés comme des services de prolongement des logements.

La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales.

2.4 Les types des espaces publics :

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

¹² Ministère de l'équipement et du logement, Op. cit, p 26.

« Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ». (P. Merlin et F. Choay, 2000).

2.4.1 La Rue :

Du latin « Ruya » ; qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération, elle ordonne et oriente le bâti et le tissu urbain, un espace de la circulation mécanique, donc c'est un espace structurant du quartier et de la ville, qui participe à la perception de l'espace urbain.

Selon le dictionnaire petit Larousse «est une voie publique aménagée dans une agglomération».

Selon (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000) la rue est « élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents ». Dans le vocabulaire du quotidien, la rue signifie communément un espace de circulation et de stationnement pour les hommes, la rue est représentée comme un domaine réservé aux hommes.

(DRIS.N, 2004).

Selon (BRODY.J, 2005) « La rue est face à nous ; elle compose l'arrière-fond du théâtre urbain (...), le support des commerces de proximité, des bâtiments administratifs ou politiques, des institutions, des espaces verts, des places, des squares, de tout ce dont est composée la ville ». Son histoire est liée à celle des villes « sauf dans le cas d'agglomération où elle suivent d'anciens tracés romains » (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000)

La rue est l'une des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu où se déroulent les activités humaines et où transitent par des réseaux qui tissent la ville.

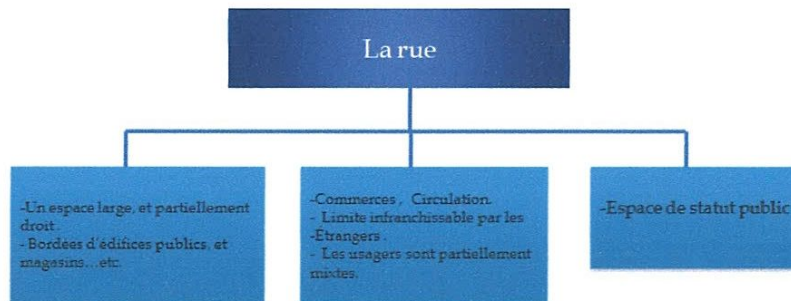


Figure N° 06 : la rue, morphologie, fonction et statut

Source : BENYOUCEF.B. 1991 par KAUCHE.I, 2008.

2.4.2 Le Boulevard :

Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers. (MANGIN.D, PANERAI.P, 2009).

C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération.il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts. (ALLAIN.R, 2004).

Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation.

La naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite.

Le boulevard a connu une évolution rapide. En (1365) le boulevard était dénommé "bolevers " qui signifie ouvrage de défense puis il devient une butte gazonnée flanquée d'un parapet maçonné. «En (1792), le boulevard sert de protection et en (1803), il devient une promenade, large rue plantée d'arbres faisant le tour d'une ville (sur l'emplacement des anciens remparts) ».

2.4.3 L'avenue :

Selon le robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin *advenire*). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château.

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération

Selon MERLIN.P, CHOAY.F « *Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... »*

(MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). C'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès.



Photo N° 04 : Avenue des champs Elysées, Paris.

Source : archive de l'auteur.

2.4.4 L'impasse :

C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton de trafic de transit.

(GAUTHIEZ.B, 2003). (Voir figures n°06)

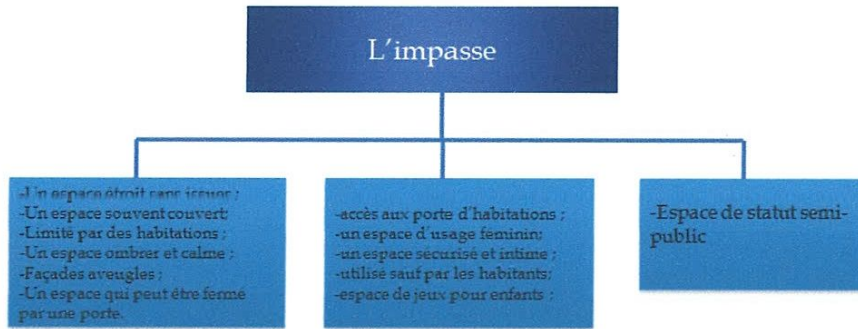


Figure N° 07 : l'impasse, morphologie, fonction et statut

Source : BENYOUCEF.B. (1991) par KAUCHE.I, 2008.

2.4.5 Le passage :

Du latin "passus" qui signifié l'action de traverser un espace. C'est un chemin par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre.

Selon le robert : «*En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient "une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères* ».



Source : GAUTHIEZ.B, 2003

Figure N° 08 : passage, la couarde-sur-mer, Maritime statut

2.4.6 Les jardins publics:

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installation diverses : aires de jeux, buvette, roseraie... etc.

Selon (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000) le jardin public est un : «*espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* ». (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle. (Voir photos n°05,06).

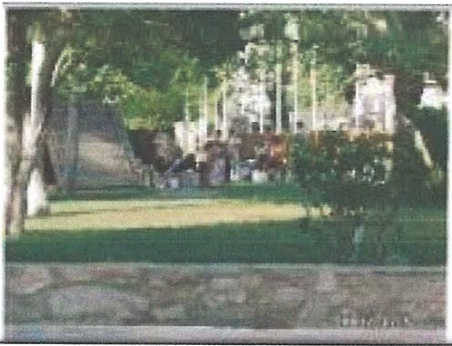


Photo N° 05 : Un jardin public.

Source: Niko Iopoulou.M,
2002.



Photo N° 06 : Un jardin public.

Source: SALAMON.S, 2004

2.4.7 L'esplanade :

L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine. (GAUTHIEZ.B. 2003).

Selon le Robert : « *Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs* ».

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « *terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur* ».

2.4.8 La promenade publique :

Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. (GAUTHIEZ.B. 2003).

2.4.9 Le square :

C'est un mot anglais signifiant carré, le square est une petite place comprenant un jardin public central ; il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente. Selon le robert : « *esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place* » (GAUTHIEZ.B. 2003).

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « *c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations* » (Voir figure n°8).

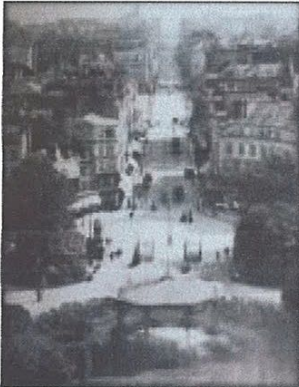


Figure N° 09 : square, Le Havre, France

Source: collection de l'auteur

2.4.10 Le parc :

A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension.

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « *Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions* ». (Voir figure n°9).

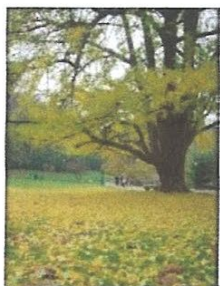


Figure N° 10 : Parc Montsouris, Paris.

Source: www.paris14.info/album/parc_montsouris

2.4.11 La place publique :

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions. (Voir figure n°10).

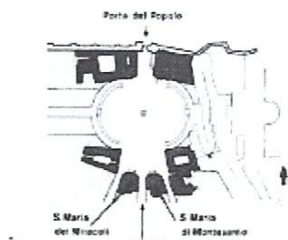


Figure N° 11 : Piazza del Popolo, Rome.

Source: MOUGHTIN.C, 2003.

3. « Place Publique »

3.1 Définition de la place publique :

Du latin *platea* (place publique), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et les bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)

Selon QUATREMERE DE QUINCY, ce mot dans son rapport avec l'architecture et les édifices, exprime plusieurs choses :

- 1° le lieu même, le terrain choisi sur lequel on élève un bâtiment,
- 2° l'espace qu'on aménage à son aspect,

3° celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville pour l'agrément ou les besoins de ses habitants,

4° celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.

- Selon la première de ces acceptions, *place* est synonyme d'*emplacement*, et à cet égard on ne saurait dire combien le choix d'une place ou d'un emplacement convenable contribue à l'effet d'un monument et à la beauté des aspects d'une ville. Il faut remarquer cependant, que le choix de l'emplacement, en bien des cas, doit être déterminé par la nature même de l'édifice, c'est-à-dire de sa destination usuelle. Il y a des moments où la place doit être au centre d'une ville, telles sont celles qui correspondent aux affaires ou aux besoins journaliers du plus grand nombre de personnes.

- La deuxième de ces acceptions, Il faut prendre en considération la beauté que procure, soit aux villes, soit aux édifices, le choix d'une place qui mette en vue l'ouvrage de l'architecture. Rien ne contribue plus à la magnificence des aspects extérieurs d'une ville, que la position élevée de certains monuments, dont les masses pyramidales dominant le reste des constructions ordinaires.

- La troisième manière d'entendre le mot *place*, en architecture, s'applique à ces grands espaces qu'on laisse ou qu'on pratique au milieu des villes, pour l'agrément ou les besoins de leurs habitants. Un de ces premiers besoins est la salubrité, et rien n'y contribue davantage, dans les villes peuplées, que ces vastes emplacements qui donnent au vent les moyens de renouveler l'air, et où les hommes longtemps entassés dans l'intérieur des maisons, peuvent venir respirer. Une des plus belles places de ce genre (La place de SAINT MARC à VENISE).

- La quatrième acception qu'on donne au mot *place* : une place est elle-même un monument, tant qu'on la construit sur un seul plan, avec une ordonnance régulière et symétrique, pour recevoir une statue, une colonne, une fontaine, etc. La place considérée comme étant elle-même un monument, c'est-à-dire un ensemble d'architecture, peut servir aussi d'enceinte à quelque autre ouvrage d'art qu'une statue. Il est aussi bien des villes qui ont de grandes et

magnifiques places dont l'enceinte est formée uniquement de bâtiments particuliers, seulement soumis à l'alignement. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984)

3.2 Origine du concept de la place publique :

Dérivant de son origine latine - platea : rue large ou place- le mot désigne le tout dans le cas de la place forte, agglomération fortifiée, et de la ville de garnison, ou s'applique à des fonctions caractéristiques lorsqu'il désigne des corps de métiers réunis, par exemple, dans la « place financière» de Paris; le « jour de place » était celui où les négociants de la ville avaient coutume de s'assembler.

La recherche étymologique nous a permis de déceler une approche historique et sociale de cette notion :

- La place, mot dérivant du latin populaire (platea) lui-même dérivant du latin classique (platea) désigne une large rue, emprunté aux grecs (plateia) féminin de (platus) correspondant au mot français « large »¹³.

- D'après Larousse 3 volumes en couleur, dictionnaire encyclopédique tome III Ed. Librairie Larousse Canada 1970 « Lieu public, découvert et bordé de maisons et de monuments, la place du marché, la place Vendôme à Paris »¹⁴.

- R.Krier voit en la place: « le premier type d'espace urbain inventé par l'homme. Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettrait un maximum de contrôles publics dans l'espace intérieur, et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, la surface à protéger est minime¹⁵.

- La place dans le dictionnaire arabe trouve son équivalent ¹⁶:

« Seeh », espace non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier.

« Rahba » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis.

Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux.

Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer.

¹³ A.Farouk Tedjari, La place urbaine, comme la pièce maîtresse de la cohérence et la continuité urbaine, Sétif, 2000, p 11.

¹⁴ Larousse 3 volumes en couleurs, dictionnaire encyclopédique, tome III, Ed.librairie Larousse, Canada, 1970

¹⁵ R. Krier, L'espace de la ville, Ed. Des archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1980, p 7 – 8.

¹⁶ A.Farouk Tedjari, Opcit, p 12.

- Pour le petit Larousse 1991 « la place est un espace public découvert, dans une agglomération ».

- Palladio A, « la place désigne un grand espace visible par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques superbes édifice »¹⁷.

Les places publiques de nos jours servent beaucoup plus à procurer de l'air et de la lumière à un tissu urbain très dense. On désigne toute parcelle de terrain entourée de rues et sur laquelle on a renoncé à élever toute construction comme « place ».

3.3 Les rôles de la place publique :

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. En plus des aspects affectifs et sentimentaux, nous avons tout simplement besoin de nous orienter, de nous retrouver afin de « pratiquer » ce lieu - d'y vivre.

- Un repère exceptionnel du paysage
- Voir et observer
- Les articulations de la structure urbaine

3.4 Les fonctions des places publiques :

Parce que nous avons choisi de privilégier les rôles et les pratiques citadines, les fonctions sont rattachées aux thèmes concernant le « vécu ».

Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : administration, culte, bureaux. L'habitat est le complément banal mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues.

¹⁷ A. Palladio, les quatre livres d'architecture, Ed. Arthaud, Paris, 1980.

3.5 Les types de la place publique :

3.5.1 La place ordonnancée :

Place entourée d'une composition architectonique, elle peut entourer une porte de ville. (GAUTHIEZ.B. 2003), (Voir figure n°11).



Figure N° 11 : ducale, Charleville, Mézières

Source : MOUGHTIN.C, 2003.

3.5.2 La place a portiques :

Place dont les édifices riverains, construits selon des projets différents ou non, comportent des portiques publics elle est fréquente dans la ville médiévale.

3.5.3 La placette :

C'est une petite place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, elle est souvent associée à un carrefour.

3.5.4 La place Royale :

Sa forme est ronde carré, rectangulaire, octogonale...etc. C'est une place ordonnancée destinée à servir d'écrin à un statut de souverain, généralement accompagnée d'édifices administratifs. (GAUTHIEZ.B. 2003), (Voir figure n°12).



Figure N° 13 : place des victoires, Paris.

Source : MOUGHTIN.C, 2003.

3.5.5 La place attenante :

C'est une place attachée à un édifice selon une configuration type. Elle ne peut se concevoir en dehors de l'édifice.

4. « L'appropriation Publique » :

4.1 Introduction :

Les places publiques sont le fruit d'une conception qui a évolué au cours des âges, donc parler de la place publique c'est avant tout connaître son appropriation à travers l'histoire, l'état de cet espace dans les premiers établissements humains jusqu'à nos jours. « *L'histoire de la place est scandée à la fois par celle de l'urbanisation et par celle du pouvoir, non sans accuser les décalages chronologiques et les différences morphologiques d'un pays à l'autre* ». (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Avant d'exposer l'appropriation de la place à travers l'histoire, nous allons d'abord expliquer le concept d'appropriation.

4.2 L'appropriation comme notion :

Le dictionnaire Le Petit Robert, 2001, la définit comme l'action de rendre propre à un usage, à une destination.

L'appropriation est une action consistant à prendre possession d'un objet physique ou mental. [...]. Dans le monde animal, les ethnologues désignent sous le terme d'appropriation du territoire les conduites de marquage par lesquelles les individus de certaines espèces délimitent un espace auquel ils sont plus proprement attachés. Par analogie, l'expression « appropriation de l'espace » désigne les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial. Couramment employée par anthropologues, psychologues, sociologues et urbanistes, elle recouvre une notion complexe, encore mal élucidée et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre.

Le médecin autrichien MITSCHERLICH. A, a été l'un des premiers à attirer l'attention sur l'importance sociale de l'appropriation de l'espace et le rôle qu'elle joue dans la construction et l'équilibre de la personnalité individuelle. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005).

Phénomène conscient ou inconscient de correspondance ressentie ou réelle, entre un milieu construit et les besoins ou les souhaits de ses habitants. (DUPLAY M et C, 1983).

D'un point de vue psychologique, l'appropriation est avant tout un besoin de sécurité et de stabilité (environnement protecteur) recherché par l'individu. Suit un besoin d'influence et de contrôle (maîtrise de l'activité et de ses responsabilités) et enfin le besoin d'identité et de valeurs personnelles (identité et statut).

L'appropriation d'un lieu se réfère à l'usage qui en est fait, en fonction de la représentation que chacun fait du lieu. L'observation montre différentes populations qui s'approprient certaines places publiques de diverses façons : que ce soient les clochards du quartier qui en font leur résidence principale, les mamans et leurs enfants qui l'utilisent comme leur jardin, les enfants comme leur cour de jeux, ou les amis comme leur lieu de rencontre.

L'appropriation est un « *processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser ; ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et les types d'interventions sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement...* » (G. N. FISCHER, 1992)

L'appropriation est un processus que l'on peut consolider par des activités et des interventions auprès et avec des individus dans l'espace dans lequel ils vivent.

4.3 Les types d'appropriation :

On peut distinguer trois types d'appropriation :

- **Appropriation juridique** : renvoie d'abord à la notion d'emprise sur un espace ou des objets : s'attribuer la propriété de quelque chose. Il implique aussi la prise de possession légale de ces espaces ou objets. (FISCHER. G.N 1983),

Etre propriétaire de son cadre bâti. La durabilité du bâti est un caractère nécessaire à l'appropriation juridique. (DUPLAY. M et C, 1983).

- **L'appropriation créatrice** : elle est obtenue par action sur le logement ou le milieu, nécessite la possibilité de choix, sous des formes diverses. Agir sur son cadre bâti soit au moment de la construction, soit, plus tard, en le modifiant, pour y exprimer ses besoins et sa personnalité. Peut-être interne à la cellule, ou externe. (DUPLAY. M et C, 1983). Elle désigne l'utilisation fonctionnelle d'un objet, elle signifie sa maîtrise instrumentale. (FISCHER. G.N 1983).

- **L'appropriation sentimentale** : En occupant quotidiennement un espace, le charger d'affectivité, y associer des émotions, rapporter un vécu à cet espace. (DUPLAY. M et C, 1983). L'appropriation est le mécanisme de base du développement mental de l'être humain.

Il englobe toutes les formes et tous les types d'activités qui permettent une prise de position ou une appréhension de l'environnement. (FISCHER. G.N 1983),

Retenons donc que l'idée d'appropriation désigne globalement l'acte de prendre quelque chose pour soi, ou l'acte de rendre quelque chose propre à son usage. En un mot l'appropriation veut dire faire sien, s'attribuer, se donner la propriété de quelque chose, même si elle ne vous appartient pas.

L'appropriation de l'espace dénote un type de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interactions avec l'environnement dans lequel on se trouve. (FISCHER. G.N, 1983).

4.4 Conditions de l'appropriation :

FISCHER. G.N, 1983, a parlé de l'appropriation de l'espace de travail, selon lui, le degré d'attachement de l'individu à son poste s'exprime en particulier par un système d'identification au lieu dans lequel on se trouve, de telle sorte qu'on dira « ici, c'est ma place, là, c'est chez moi ». Cet enracinement se manifeste par deux mécanismes caractéristiques : le marquage et la nidification. Donc les mécanismes d'appropriation induisent une privatisation des lieux par les individus. Imprimer sa marque personnelle dans un espace en le rendant différent des autres semble être une règle qui s'apparente à un processus de « nidification ». *« Le concept d'appropriation met en lumière des schémas de comportement au travail marqués par un type d'emprise qui consiste en particulier à personnaliser et à s'attacher à la place que l'on occupe. »* (FISCHER. G.N 1989),

L'appropriation de l'espace c'est l'encrage que réalise l'individu dans un univers, l'errant par définition, le touareg ou le bohémien, ne s'approprie pas l'espace, il en fait usage. (MOLES. A, ROHMER.E, 1978). Si l'espace est neutre, alors partout «c'est pareil» et il n'y a pas de raison de se fixer ici plutôt qu'ailleurs. Mais si l'être ressent un lieu comme différent, c'est parce qu'il l'investit de qualités subjectives par lesquelles le lieu acquiert une identité et permet l'enracinement. L'enracinement, c'est l'installation de l'être humain en un lieu qui devient son lieu de résidence, son lieu de réseaux sociaux de proximité, son réseau de voisinage, ses habitudes. C'est de là qu'il tisse son univers ou son territoire, ses repères. Donc la première condition de l'appropriation, est l'attachement au lieu.

L'appropriation d'un lieu donné, nécessite plusieurs critères :

- Pour être appropriable, un lieu doit posséder une identité, plus cette identité est grande, plus facile est l'appropriation.

- Un lieu est d'autant plus approprié qu'il est susceptible de repérage par l'extérieur (notion d'adresse, de résidence postale et de téléphone).
- Un lieu est d'autant plus approprié que la société ambiante le reconnaît par la loi de l'état (domiciliation légale).
- On s'approprie d'autant plus un lieu que l'on y réside plus longtemps. Réciproquement, l'absence crée lentement une perte d'appropriation.
- On s'approprie d'autant mieux un lieu qu'on le modifie matériellement dans sa structure, dans ses contours ou dans ses contenus.
- Un lieu est d'autant plus approprié que le nom qu'il porte est à la fois mieux connu de tous, plus utilisé, plus référencié dans la logosphère (mass média). Cette loi s'applique particulièrement à l'univers de l'information et du journalisme.

4.5 Variables et niveaux de l'appropriation :

Selon FISCHER. G.N, 1983, l'appropriation varie en fonction de l'utilisateur, de la nature de l'espace et des moyens disponibles. L'utilisateur, de part son activité, sa culture, son niveau socio-économique, ses caractéristiques et ses traits psychologiques, est en même temps un acteur de l'appropriation de l'espace.

L'espace lui-même de part ses dimensions, sa forme et sa distribution, influence aussi l'appropriation et l'on a pu observer que le degré d'appropriation était inversement proportionnel à la taille du lieu : plus l'espace est grand, plus l'appropriation tend à diminuer et inversement.

L'appropriation de l'espace doit être abordée selon les niveaux auxquels elle s'exprime. Elle peut tout d'abord être collective, c'est le cas pour les espaces communs, places ou rues, elle peut ensuite être commune dans une petite unité de voisinage où chacun fait le même travail ; enfin l'appropriation est privée dans le cas d'un espace personnel ou ressenti comme tel, (FISCHER. G.N, 1983). Ces trois niveaux sont interdépendants, l'un pouvant offrir une compensation à la frustration ou à la non-appropriation vécue à un autre niveau.

Selon FISCHER. G.N, (1983), l'appropriation peut s'exprimer selon plusieurs modalités :

- Le regard est la forme minimale d'appropriation du monde extérieur.
- L'aménagement de l'espace autour de la personne qui se constitue en centre immédiatement appréhendé.
- La délimitation concrète ou psychologique qui permet de différencier les sous-espaces à l'intérieur d'une zone et de qualifier un lieu dans son ensemble ou dans ses différents aspects.

5. « La participation des usagers »

La participation des usagers est un outil qui favorise les échanges autour de quatre registres essentiels de la vie en sociétés :

- la citoyenneté ;
- la capacité à prendre la parole, à débattre, à se confronté au collectifs ;
- le pouvoir de prendre des initiatives, d'agir et d'influer sur son propre environnement ;
- le pouvoir de revendiquer une qualité de service, en tant qu'usager-client.

Les formes de participation peuvent être regroupées autour de quatre registres :

- la démocratie représentative ;
- la participation collective, à travers des groupes d'expression ouverts à tous les résidents ;
- le pouvoir d'initiative ;
- la participation et l'expression individuelle, notamment à travers les enquêtes de satisfaction.

Conclusion :

Ce chapitre nous a permis de mettre le point sur les différents aspects de l'espace publics : ses différentes définitions, son déclin et sa renaissance, leurs types et leurs aménagements afin de mieux appréhender leurs évolutions dans les villes. Les espaces publics sont des lieux privilégiés de la vie sociale et culturelle des usagers, de ce fait :

- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses limites comme espace politique soit matériel, ou bien immatériel, comme une sphère de la liberté d'expression (c'est-à-dire à travers la démocratie et la citoyenneté qui forment sa sphère publique).
- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace social un lieu de contact, matériel et immatériel: c'est aussi comprendre les relations qui se tissent à l'intérieur d'une société d'une part, et entre cette dernière et son espace de l'autre part, à travers leurs représentations, symboles, cultures et histoires.
- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses compétences comme espace matériel urbain primordial dans la ville, voire un enjeu important dans les politiques et projets urbains : c'est interroger sa dimension physique comme élément moteur de la vie des gens dans une société.

Deuxième Chapitre : L'analyse des exemples

Introduction :

Ce présent chapitre est dédié à l'étude des exemples de la requalification des espaces publics et les places publics du centre-ville en fin de retirer les orientations nécessaires, qu'on va exploiter dans notre intervention prochaine.

Le choix de ces exemples est motivé par l'intérêt porté sur les espaces publics dans les opérations des requalifications des centre villes et plus précisément l'intérêt porté pour redynamiser ces espaces et de rendre plus adaptés aux exigences de nouveaux modes de vie.

Cette étude base sur deux exemples :

1^{ier} exemple : La Ville de Montréal (la place des arts Montréal).

2^{em} exemple : concerne une ville française « pont de Claix Grenoble.

1. La Place des Arts à Montréal –Canada-

1.1 Présentation du secteur de la place :

Montréal est reconnue pour son animation, son convivialité, son effervescence culturelle sa créativité tant dans les domaines des arts de la scène et du cinéma que dans les créneaux récréatifs et culturels tel que le multimédia et les arts technologique.

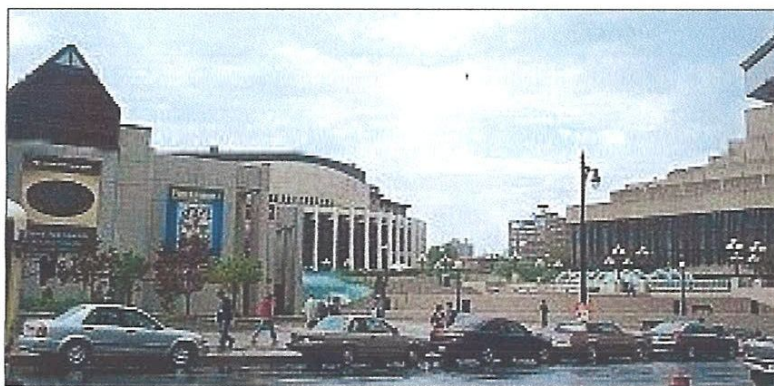


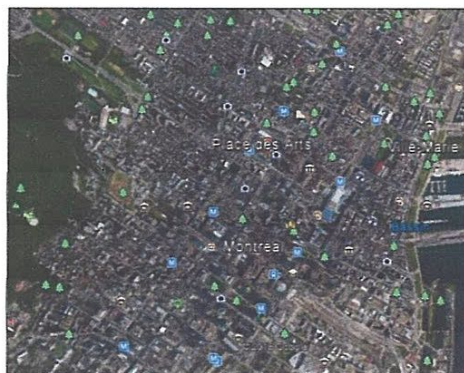
Photo N° 07 : La Place des Arts à Montréal.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Place_des_Arts

1.2 Situation de la place :

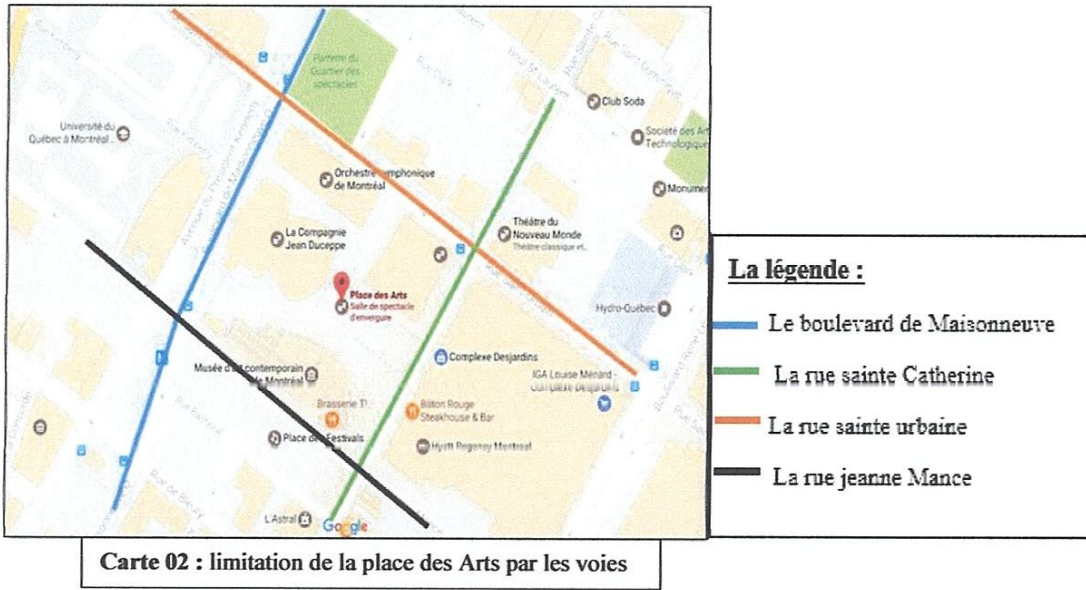
Située au centre-ville de Montréal, au Québec. La place d'arts est située dans le Quartier des spectacles, il est limité par des voies structurants importantes à l'échelle de la ville Montréal : le boulevard de Maisonneuve et la rue sainte Catherine, et les rues saint urbain et Jeanne Mance. Elle est desservie par la station du métro éponyme.

Adresse principale : 175, rue sainte Catherine ouest, Montréal



Carte 01 : situation de la place des Arts

Source : Google Earth, 2016



Source : Google Map, 2016

1.3 Activité et fonction du Quartier de Spectacle :

La Place des Arts est un complexe culturel unique au Canada. Elle regroupe cinq salles de spectacles aux caractéristiques techniques distinctes, toutes reliées entre elles par un réseau souterrain : la Salle Wilfrid-Pelletier, le Théâtre Maisonneuve, le Théâtre Jean-Duceppe, le Studio-théâtre Stella Artois et la Cinquième salle¹⁸.



Figure N° 14 : Plan de la Place des Arts

Source :

<http://placedesarts.com/planifiez-votre-visite/plan.fr.html>

¹⁸ <http://www.repertoiredesartistesquebecois.org/detailscomp.asp?comp=58>

1.3.1 Fonction :

La société de la place du l'art et vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle administre cinq salles de spectacles à Montréal ainsi que l'amphithéâtre de Lanaudière. Lieu de résidence d'organismes artistique majeurs, la place des arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle de Québec.

Différentes fonction se regroupent au cœur de quartier : vie communautaire, vie étudiante, vie artistique, lieu de passage, destination internationale. Le Quartier des spectacles est à la jonction de l'économique, du culturel et de l'urbain.

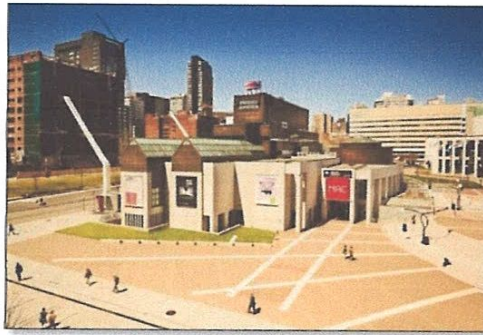


Photo N° 08 : Musée des Arts de Montréal.

Source : source: http://www.macm.org/wp-content/uploads/2015/01/macm-1992_finale_architecture_John_Londono.jpg_ori-1024x694.jpg

1.3.2 Activité :

Le mois de juillet est marqué par la tenue d'un événement assez intéressant à Montréal : .c'est dans le cadre du festival que nous aurons encore une fois la chance de nous réunir sou la musique DJ's de renoms, pour ce faire, le festival nous donne rendez-vous l'esplanade de la place de l'art pour deux soirée de concerts. On peut ainsi profiter de plein-air tout en écoutant de la bonne musique. La combinaison parfaite pour faire de belles rencontres.

1.4 La zone d'intervention :

La zone d'intervention ne couvre qu'une partie du Quartier de spectacles, mais il regroupe quelque 58 % des siège de la salle de spectacle et le plus grande partie des sites où se déroulement les grands festivals culturels de Montréal.



Carte 03 : le territoire d'intervention Quartier de spectacles

Source : Google Map, 2016

✓ Ce choix territorial résulte des considérations suivantes :

Bien qu'il représente déjà un site de choix en période de festivals, le secteur Place des Arts mérite d'être réaménagé afin d'améliorer sa fonctionnalité et sa présence.

Il apparaît indiqué de planifier l'aménagement et le développement du quartier à partir du secteur Place des Arts, en s'appuyant sur la vitalité des secteurs voisins soit le Centre des affaires et le Quartier international.

Ce quartier est caractérisé par la présence de plusieurs et immeubles vacants et de grandes édifices au caractère introverti (place des arts ; musée d'art contemporain ; complexe des jardins), qui contribuent à le déstructurer : Manque d'animation sur rue, Discontinuité commerciale, Place public non encadrées.

D'autre part, le réseau routier issu des grandes opérations de rénovation urbaine des décennies 1950 et 1960, se distingue par des chaussées surdimensionnées et un caractère peu convivial à l'égard des piétons.



Carte 04 : limitations de territoire d'intervention.

Source : l'auteur

1.5 Atouts et défis du secteur :

| <u>Atouts</u> | <u>Défis</u> |
|---|--|
| <p>_ Une concentration exceptionnelle de salle de d'évènements culturels</p> <p>_ Une diversité de fonctions qui accroît son intérêt actuel et son potentiel de développement</p> <p>_ L'existence d'organismes de concertation bien établis</p> <p>_ plusieurs projets immobiliers en gestation qui pourraient jouer un rôle structurant accru dans le cadre d'une intervention d'ensemble : Adresse symphonique (OSM), site Sainte-Catherine et Saint-Laurent , les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI), maison du développement durable</p> <p>_ deux artères commerciales à fort potentiel ; soit la rue Saint-Catherine et le boulevard saint-Laurent</p> | <p>_ L'ancrage des activités culturelles et des festivals est soumis aux pressions du marché immobilier et demeure fragile</p> <p>_ Il n'est pas planifier et bien réalisé, le développement résidentiel est susceptible de provoquer des conflits avec les activités récréatives et culturelles (festivals ; animation des place)</p> <p>_ Des investissements importants ne sont pas réalisés rapidement dans le domaine culturel, Montréal risque de perdre des événements importants voire son statut de métropole culturelle</p> <p>_ L'objectif de la fluidité de la circulation de transit est incompatible avec celui de faire du quartier une destination culturelle .la géométrie des principales artères est surdimensionnée et il y'a un important</p> |

| | |
|--|--|
| <p>_ Un potentiel de près de 200 000 m² de superficie de plancher</p> <p>_ L'élimination d'aire de stationnement de surface</p> | <p>potentiel d'espaces à récupérer à même les chaussées, dans le contexte actuel, où l'aménagement urbain des quartiers centraux accorde plutôt la priorité aux piétons et au transport collectif et actif, une révision en profondeur du réseau de voirie s'impose.</p> |
| <p>Tableau 01 : Atouts et défis du secteur</p> | <p>Source : l'auteur</p> |

1.6 Orientation :

| Orientations | Objectifs | Moyens de mise en œuvre |
|--|---|---|
| <p>Orientation 1 :</p> <p>Soutenir et exprimer les vocations culturelles propres au quartier et en faire une destination de classe internationale</p> | <p>Assurer l'ancrage des festivals dans des lieux publics de qualité</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aménagement de quatre nouvelles places publiques de grande qualité au pourtour de la Place des Arts; <input type="checkbox"/> Prévision d'équipements et d'infrastructures permettant de raccourcir le temps consacré au montage et démontage des scènes; <input type="checkbox"/> Rétrécissement et réaménagement des chaussées au profit des piétons et des festivaliers; <input type="checkbox"/> Encadrement des places publiques par la construction sur les terrains vacants de propriété publique. |
| | <p>Maintenir et développer les fonctions culturelles par des projets immobiliers mixtes</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inclusion d'espaces voués aux activités culturelles dans les nouvelles constructions sur les terrains ou bâtiments de propriété publique; <input type="checkbox"/> Modification de paramètres réglementaires afin d'exclure les équipements culturels dans le calcul de la densité de construction. |
| | <p>Développer une signalétique propre au quartier</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuite et déploiement du plan lumière; <input type="checkbox"/> Installation d'œuvres d'art public permanentes ou éphémères; <input type="checkbox"/> Élaboration et mise en place d'un éclairage scénographique pour certaines places publiques; |

| | | |
|---|---|---|
| | | <input type="checkbox"/> Élaboration d'une politique d'affichage particulière au Quartier des spectacles. |
| Orientation 2 : Faire du quartier, un milieu de vie convivial, équilibré et attrayant | Favoriser la consolidation commerciale | <input type="checkbox"/> Élaborer et mettre en oeuvre un programme de restauration et d'embellissement des façades sur la rue Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent; <input type="checkbox"/> Prévoir l'occupation à des fins commerciales du rez-de-chaussée des nouvelles constructions et des bâtiments existants aux abords des places publiques. |
| | Rechercher l'équilibre des fonctions et occupations pour une meilleure qualité de vie | <input type="checkbox"/> Inclure des équipements et espaces voués aux activités culturelles dans les nouvelles constructions et les bâtiments existants de propriété publique; <input type="checkbox"/> Assujettir l'usage « habitation » au pourtour des places publiques à la procédure des usages conditionnels. |
| | Favoriser l'accessibilité du quartier | <input type="checkbox"/> Élargissement des trottoirs et aménagements ciblés pour sécuriser davantage les traverses piétonnes aux carrefours; <input type="checkbox"/> Mise en oeuvre d'un système de guidage dynamique des automobilistes vers les stationnements intérieurs. |
| | Rechercher une grande qualité d'aménagement, d'architecture et de design | <input type="checkbox"/> Promouvoir l'art public dans les aménagements; <input type="checkbox"/> Mettre en place un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable à l'ensemble du territoire visé par le PPU qui, outre des mesures de protection du patrimoine, intégrera des critères relatifs au développement durable. |
| | Lutter contre les îlots de chaleur urbains | <input type="checkbox"/> Plantation d'arbres en bordure des places publiques et sur rue; <input type="checkbox"/> Utilisation de matériaux performants dans la conception des places publiques; |

| | | |
|--|---|--|
| Orientation 3 : Miser sur le développement durable | | <input type="checkbox"/> Incitation à la construction d'édifices respectant les normes LEED, notamment par l'introduction de critères dans le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. |
| | Favoriser l'utilisation du transport collectif et actif | <input type="checkbox"/> Installation de supports à vélo sur les trottoirs, là où ce sera possible, ou en lieu et place de stationnements sur rue; <input type="checkbox"/> Installation de bornes pour le service de location de vélos; <input type="checkbox"/> Développement immobilier aux abords des stations de métro. |

Tableau 02 : Les orientations stratégiques

Source : l'auteur

1.7 Le projet de requalification du secteur :

La zone d'intervention du programme particulier d'urbanisme (PPU) offre **un fort potentiel de développement et de requalification pour l'ensemble de ces espaces libres ou sous utilisés**, qui sont néanmoins utilisés depuis une trentaine d'années par les grands festivals, **le défi actuel consiste à les transformer en véritables lieux urbain**, significatifs et structurant pour la ville tout en soutenant la croissance et l'épanouissement des festivals.

➤ *Les grands objectifs :*

Le projet du Quartier des spectacles dans son ensemble, et le PPU, sur le territoire d'intervention, ont pour objectif :

- Donner aux résidants, aux travailleurs et aux visiteurs **un quartier urbain complet, équilibré, animé et attrayant**, en lien avec les quartiers voisins (plateau mont royal, village gai ; quartier chinois...) par aménagement des espaces public et **un développement immobilier de très grand quartier**.
- donner aux fonctions et aux activités culturelles et éducatives, à leurs entrepreneurs et à leurs artisans, **un ancrage urbain et une mise en valeur à l'année longue**, par un développement exemplaire, sur les terrains de propriété public, de projet intégrant les fonctions culturelles et créatrices, par un aménagement dans les espaces publics qui optimise la tenue de grands événements culturels et par l'affirmation du caractère culturels du quartier au moyen de l'aménagement

- donner à Montréal une destination culturelle de classe internationale, en lien avec les autres destinations du centre-ville (vieux Montréal, Vieux-Port, Quartier international, Centres des affaires), afin d'accroître le potentiel de création de richesse du centre-ville montréalais et de renforcer l'image internationale de Montréal.

➤ *Les enjeux de projet :*

- Maximiser les retombées immobilières et économique dans le secteur.
- Accroître la concentration d'éléments culturels dans le Quartier de spectacles.
- Attirer des entreprises des services complémentaires.

➤ *Les scénarios d'aménagement :*

Scénario 1 :

Faire du Quartier des spectacles la place tournante de l'innovation, de production et de la diffusion culturelle montréalaises :

- Finaliser le projet d'aménagement du quartier des spectacles :
 - _ la place des festivals
 - _ La promenade des Artistes et le Parterre
 - _ L'axe de la rue saint Catherine

Scénario 2 :

Favoriser l'établissement et l'essor d'artistes et d'entreprises culturelles dans le Quartier des spectacles.

Scénario 3 :

Poursuivre l'expérience du Quartier des spectacles dans les secteurs avoisinants :

- Revitaliser la rue sainte-Catherine Est ; entre les rues saint Dominique, et saint-Hubert

Le projet d'aménagement (des projets structurants) :

La composante principale du PPU consiste donc à aménager, sur des terrains vacants, sur des espaces de voiries excédentaires et sur des espaces publics excitants, aux abords de l'îlot de la place des Arts, **un ensemble des nouveaux lieux publics de très grande qualité**, provisoirement désignés sous le nom de :



| Les projets structurants | |
|---|------------------------------|
| Projets | Coûts de réalisation estimés |
| Place du Quartier des spectacles et rue Jeanne-Mance | 35,5 M\$ |
| Esplanade Clark | 23,2 M\$ |
| Rue Sainte-Catherine | 17,2 M\$ |
| Promenade des festivals et Place de l'Adresse symphonique | 44,1 M\$ |

x

Tableau 03 : Les Projets structurants

Source : l'auteur

Les phases d'avant-projet : x

| <i>La phase</i> | <i>L'action</i> |
|------------------------|--|
| Phase 1A | <p>Aménagement de la Place du Quartier des spectacles et de la rue Balmoral</p>  <p>Photo 09 : quartier du spectacle</p> <p>Source : l'auteur</p> |
| Phase 1B | <p>Réaménagement de la rue Jeanne-Mance au nord de la rue Sainte-Catherine</p>  <p>Photo 10 : rue Jeanne Mance</p> <p>Source : l'auteur</p> |
| Phase 2A | Aménagement de la Place de l'Adresse symphonique |



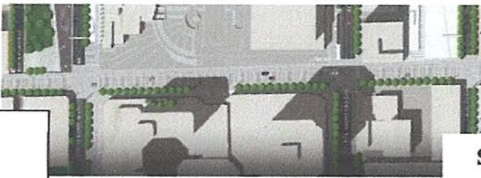
| | |
|-----------------|---|
| | <p>Photo 11 : place de l'adresse symphonique</p>  <p>Source : l'auteur</p> |
| Phase 2B | <p>Aménagement de la Promenade des festivals</p> <p>Photo 12 : promenade des festivals</p>  <p>Source : l'auteur</p> |
| Phase 3 | <p>Réaménagement de la rue Sainte-Catherine</p> <p>Photo 13 : Rue Sainte Catherine</p>  <p>Source : l'auteur</p> |
| Phase 1C | <p>Réaménagement de la rue Jeanne-Mance au sud de la rue Sainte-Catherine</p> |
| Phase 4 | <p>Aménagement de l'Esplanade Clark</p> |

Tableau 04 : Les Phases d'avant-projet

Source : l'auteur

Ces nouveaux aménagements fournissent un ancrage à la tenue des **festivals en saison**, tout en demeurant accessibles et animés à l'année afin de faire du secteur **une destination culturelle de classe internationale** et de susciter **un développement immobilier de prestige**, dont une part significative serait réservée aux activités culturelles.

× Cet aménagement ne serait réalisable que conditionnellement à la réalisation d'un autre projet non-prévu au programme, mais envisagé lui aussi depuis longtemps : **l'aménagement d'un stationnement souterrain**, sous cette portion de l'Esplanade et éventuellement de la rue Clark.

L'espace souterrain sur trois niveaux pourrait accueillir un stationnement automobile de 300 à 900 places.

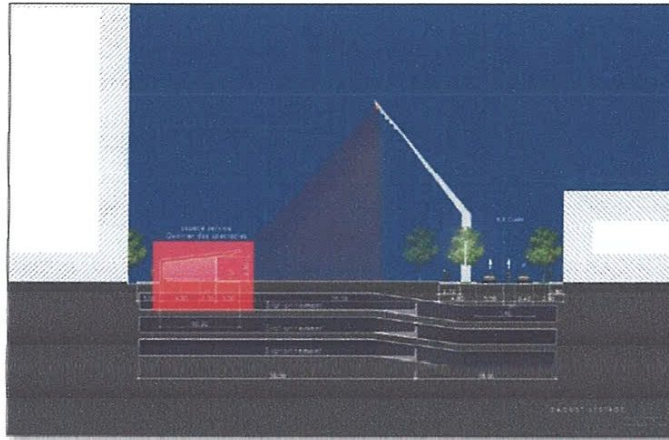


Figure N° 15 : L'espace souterrain sur trois niveaux

Source : projet de réaménagement du quartier des spectacles, premier rapport d'avant-projet juin 2009, p : 18

1.8 Un modèle d'aménagement : la Place du Quartier des spectacles : ✕

La réalisation de la place du Quartier des spectacles, d'une superficie d'environ 7000m², requiert un nivellement du plateau et de l'îlot Balmoral au niveau de la rue Jeanne-Mance, ce qui permettrait d'additionner la surface de la rue à celle de la place pour accueillir les festivaliers.

-la pente douce subsistant entre la rue Balmoral et la nouvelle place serait gazonnée et plantée, avec un large escalier dans le prolongement de la rue Mayor.

Les plantations sur ce talus seraient composées d'arbres matures émondés de leurs branches basses, afin de ne pas obstruer la vue des scènes à partir de la rue Balmoral.

-Entre le boulevard de Maisonneuve et René-Lévesque, la largeur de la rue Jeanne_Mance serait réduite de cinq à trois voies de circulation et le trottoir du côté est de la rue serait élargi à 10 m.

-une fois cet aménagement réalisé ; le stationnement vue ne serait plus permis, de manière à prolonger l'espace public en promenade festival

-L'ensemble de ces interventions procurerait un nouvel espace public unique, répondant en partie aux besoins des festivals et affirmant l'identité du Quartier des spectacles.

- **Le patrimoine:**

Plusieurs témoignages bâtis offrant un intérêt patrimonial, qu'il apparait souhaitable et, dans certains cas, essentiel, de préserver et de mettre en valeur.

- **Le canal technologique:**

Un ensemble d'infrastructures permanentes d'optimiser l'utilisation des espaces publics à des fins d'événements culturels. D'où l'idée de profiter de l'aménagement des différents espaces publics pour installer, en souterrain, un « canal technologique » reliant ces espaces et offrant, de façon permanente et accessible sur demande, des services d'eau, d'électricité, de câblage de communication et de transmission de données .

✕ **Conclusion :**

D'après l'étude des deux exemples (la ville de Pont de Claix. France et la ville de Montréal, Canada), nous pouvons tirer quelques orientations concernant la requalification des espaces publics au centre-ville qui permettent nous diriger lors notre interventions sur le centre-ville de Guelma :

- ✓ Adapter l'espace public du centre-ville pour qu'il soit pratique. fonctionnel. accessible et plus confortable, à travers son offre diversifié d'espace public innovant.
- ✓ Tenir compte des caractéristiques de chaque espace, en composant avec le tissu urbain et le paysage, en jouant sur les spécificités urbaines de chaque espace requalifié,
- ✓ Intégrer des niveaux éléments tels que l'eau, l'éclairage, le mobilier urbain ou la végétation offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour les espaces publics
- ✓ Un aménagement adéquat des espaces publics et une offre immobilière de très grande qualité contribuent à l'animation, l'attractivité et la fréquentation des espaces publics
- ✓ Mettre en valeur les espaces publics du centre-ville à travers des espaces publics extraordinaires doit :
 - Avoir des usages et des activités (ils doivent être vivants, proposer des services utiles à la population et représenter un intérêt public)
 - Etre accessible et assurer une liaison entre les hommes (promouvoir une circulation libre dans un espace donné, pour y entrer, y évoluer et en sortir)

- Constituer des lieux de sociabilité accueillante, adaptés aux besoins de quartiers et qui facilitent le dialogue et les mixités générationnelle et social
- Développer les notions de confort et de plaisir : des espaces agréables, où l'on peut s'asseoir, déambulé librement, profité d'un peu de verdure, d'un peu d'ombre et en toute sécurité

2. La ville de pont de Claix – France- :

2.1 Présentation :

Pont de Claix se trouve dans la banlieue sud de Grenoble, capitale des Alpes françaises. Entre le massif du Vercors, à l'ouest, et celui de Belledonne, à l'est, elle est longée par le Drac, rivière qui marque sa frontière occidentale. Cette situation géographique l'a forcée à se développer en longueur, autour notamment de son axe principal, le cours Saint-André. La superficie de la ville est de 5,6 km et son altitude de 245 mètres.



Carte 05 : Géolocalisation sur la carte.

Source : <http://www.ville-pontdeclaix.fr/>



Photo N° 14 : La ville de pont de Claix

Source : <http://www.ville-pontdeclaix.fr/la-ville/population-et-g%C3%A9ographie>

La commune de pont de Claix qui compte aujourd'hui 11152 habitants a vu son développement urbain freiné, même qu'elle reste un bassin d'emploi important, elle perd les habitants pour les élus, il était impérieux de se projeter sur la ville.

A réfléchit des 2009 à un projet pour la ville qui projette pont de Claix dans 20Ans et la transformerait en : logement, équipement, cadre de vie, et transports, engagé depuis des années dans l'élaboration de son projet de ville, pont de Claix fait le constat de la richesse de

son potentiel de renouvellement, de rayonnement ainsi que de sa aux dynamiques métropolitaines à L'œuvre.

Elle d'ores et déjà, une vision bien établie de l'avenir qu'elle envisage pour son territoire et ses habitants, en lien étroit avec le projet métropolitain entend constituer une pièce importante.

2.2 Les fondements et les objectifs de la réflexion :

Les spécificités historiques, environnementales et paysagères ancrent solidement la dynamique de renouvellement urbain engagée par pont de Claix. Chaque projet de construction et d'aménagement contributif de cette dynamique devra concourir, à rendre la ville plus attractive et séduisante, tout en favorisant une meilleure cohésion urbaine et sociale.

La ville future doit permettre de mieux répondre aux besoins et aspiration de ses habitants, en offrant une plus grande proximité et des rapports intimes avec la nature, par une présence du végétal et de l'eau accrue au sein des espaces publics, et privés. Elle doit être en mesure de faciliter la marche et la pratique du vélo au quotidien, d'offrir des espaces récréatifs et de détente proches des lieux d'habitat.

2.3 Les composants du projet urbain de la ville :

Pour mettre en œuvre ces objectifs, quatre grands espaces sont identifiés comme les supports prioritaires des projets novateurs qui viendront incarner le renouveau de la ville. Les quatre grands espaces de projet moteurs :

a) La centralité nord :

porte l'ambition d'accompagner l'émergence d'une nouvelle centralité urbaine au nord de la commune, complémentaire au centre-ville, il est prévu que ce projet urbain mixte s'appuie notamment sur la création d'un pôle culturel et de loisir (cité des arts et des science ,....) d'un pôle d'échanges multimodal en lien avec le prolongement de la ligne de tram A. et le nouveau quartier résidentiel .

b) Le quartier ouest :

visent à améliorer le fonctionnement et l'image du quartier, en lien avec le développement de la ceinture verte et la valorisation des friches urbaines (site Becker) .

c) LE centre-ville :

Doit favoriser la redynamisation du cœur de ville historique et le renouvellement de son image ; notamment par la requalification des espaces publics.

d) Les papeteries :

Constituent une friche industrielle bénéficiant d'une localisation stratégique à l'articulation des territoires du sud de la métropole. Cet espace à haut potentiel pourrait être le support privilégié d'un projet à inventer autour de la valorisation de son histoire singulière, ainsi que de son patrimoine bâti et naturel.



Carte 06 : plan d'intention général du projet urbain

Source : www.ville-pontdeclaix.fr/sites/default/files/Pdf/INTA/inta_pdc_light.pdf

2.4 Le centre-ville : « Requalification des rues et places de centre-ville » :

- ✓ Malgré une bonne dynamique et diversité commerciale, les espaces publics et bâti du centre-ville de pont de Claix sont aujourd'hui relativement vieillissants. Le centre-ville doit répondre aux problématiques de transit des véhicules tout en assurant un rôle de centralité urbaine. Justification des choix retenus pour ces secteurs, les orientations du projet visent à favoriser la redynamisation du cœur de la ville historique et le renouvellement de son image par la requalification des espaces publics et les soutiens à l'amélioration et à la rénovation de l'habitat.

- ✓ Les rue, les places, les jardins et les squares sont par excellence le lieu des échanges, des rencontres et doivent offrir à chaque le bien être qu'il est en droit d'attendre : qualité, convivialité, calme, propreté..... Etc. L'espace publics qui est un bien commun doit pouvoir être partagé être tous, ou la nature a toute sa place.

2.4.1 Les objectifs du projet :

- ✓ Objectif général :

Le projet a pour l'objectif de valoriser et d'affirmer cet espace de centralité à l'échelle de la ville et de la métropole, notamment par la requalification des espaces publics :

- Rendre plus attractif et fonctionnement de centre-ville.
- Articuler les différentes modes de déplacement (Bus, tram ...).
- Intégrer les axes de développement urbain et paysage engagé par la politique municipale (ville dynamique et culturelle).
- Agir sur le développement durable et la biodiversité.

- ✓ Objectif particulières :

- Réaménager la grande place de centre-ville et homogénéiser l'occupation du domaine public.
- Valoriser les entrées de villes et conforter les liaisons entre les différentes espaces.
- Harmoniser et hiérarchiser les espaces, réorganiser le partage de la voirie.
- Renforcer l'attractivité commerciale.
- Ramener la nature en ville, améliorer le cadre de vie et les ambiances de chaque secteur.

2.4.2 Les intentions du projet :

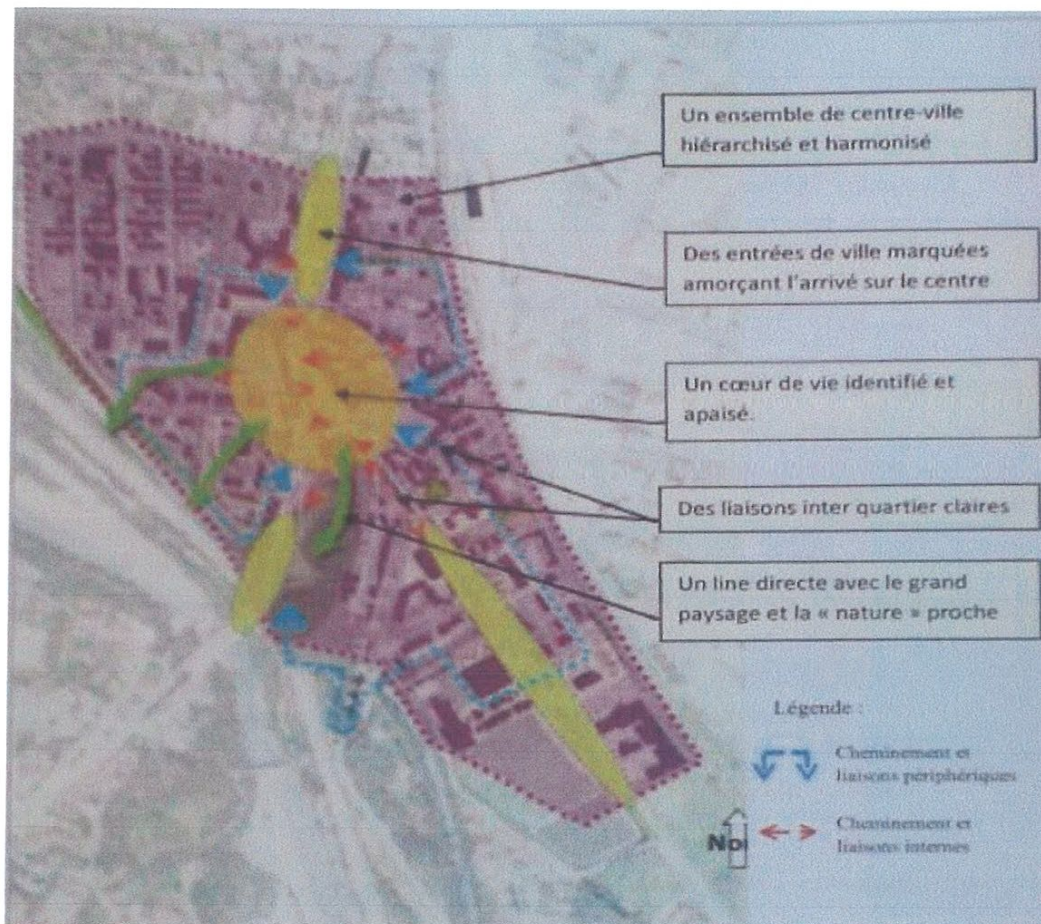
- ✓ Le projet touche plusieurs espaces majeurs du centre bourg, il est lié à **une réflexion sur les espaces piétonniers**, le plan de circulation et le stationnement en relation avec l'arrière du tramway dans la zone d'étude. Sa mise en point a été réalisée après consultation des besoins et avis des habitants, ainsi que des commerçants
- ✓ Le « cœur de vie » devient un espace partagé et animé : zones apaisées ou se rencontrent automobilistes, piéton, cycles ;...**espace public destinés à divers usages et activités (marché, terrassés, détente,....)**.
- ✓ Les aménagements urbains s'appuient sur les espaces publics existants mais aussi sur le réaménagement des espaces structurants le centre bourg, leur restructuration s'établir à

partir d'une gamme de matériaux et de mobilier urbain définie pour l'ensemble du centre Bourg et pouvant être repris sur l'ensemble de la commune. **L'objectif est d'obtenir un ensemble « centre bourg » cohérent et valorisé, relié aux quartiers environnant et matérialisant le cœur de la ville.**

- ✓ La mise en valeur des espaces publics participe à la revitalisation de l'ensemble du centre Bourg qui inclut de nombreux projets urbains : accueil de pôle emploi, réaménagement et valorisation de la mairie, requalification du Parc Borel et du château d'eau, naturalisation du centre-bourg en lien avec la ceinture verte... Etc.

2.4.3 Les orientations des aménagements urbains :

- ✓ Réaménager les grandes places du centre-ville en « cœur de ville apaisé » et redonner la place au piéton : espace public devant la mairie valorisé en place piétonne et renforcé par une présence marquée du végétal.
- ✓ Faire entrer la nature en ville par réaménagement du parc Borel, porte d'entrée de la réserve naturelle régionale des îles du Drac, en renforçant, le long de canaux, les continuités vertes inscrites dans le projet de ceinture verte.
- ✓ Accompagner la mutation qui s'opère à la frange de ce périmètre, dans une logique de conservation du bâti ancien existant et renforcer le lien fort qui unit les habitants au centre-ville historique, dont le pont Lesdiguières, une des « Sept merveilles du Dauphiné », est emblématique.
- ✓ Articuler les différents modes de déplacement au sein de cette zone de rencontre, située au croisement des trois grands axes qui desservent les branches sud de la future métropole.
- ✓ renforcer l'attractivité commerciale et anticiper les changements majeurs qui pourront maitre de l'amélioration de la qualité du centre-ville, la réussite commerciale du projet de réaménagement passe aussi par une rénovation générale du bâti, tant au niveau des commerces que des immeubles d'habitation.



Carte 07 : composition urbaine.

Source : <http://www.ville-pontdeclaux.fr/grands-projet/centre-ville>

Conclusion :

D'après l'étude des deux exemples (la ville de Pont de Claix, France et la ville de Montréal, Canada), nous pouvons tirer quelque orientation concernant la requalification des espaces publics qui permettant nous diriger lors notre intervention sur le centre-ville de Guelma.

- Adapter l'espace public du Guelma pour qu'il soit pratique, fonctionnel, accessible et plus confortable, à travers son offre diversifié d'espace public innovant.
- Tenir compte des caractéristiques de chaque espace, en composant avec le tissu urbain et le paysage en jouant sur les spécificités urbaines être chaque espace requalifié.
- Intégrer des nouveaux éléments tels que l'eau, l'éclairage, le mobilier urbain ou la végétation
- Offre une diversité d'approches et de travail sur les fonction et ambiances recherchées pour les espaces publics.

Mettre en valeur les espaces publics de Guelma à travers des espaces publics extraordinaires doit :

- Avoir des usages et des activités (ils doivent être vivants proposer des services utiles à la population et représenter un intérêt public).
- Constituer des lieux de sociabilité accueillants, adaptés aux besoins du quartier, et qui facilitent le dialogue et les mixités générationnelle et social.
- Développer les notions de confort et de plaisir des espaces agréables, ou l'on peut s'asseoir, profiter d'un peu de verdure, d'un peu d'ombre et en toute sécurité.

La Partie Analytique

Troisième Chapitre :
présentation de cas d'étude

Introduction :

Le chapitre présent vise à mettre l'accent sur la ville de Guelma et ses contextes ; physique, géographique, socio-économique et historique.

C'est un chapitre préparatif au chapitre suivant pour comprendre la structure urbaine de cette ville qui reflète la structure de son espace public.

1. présentation de la ville de Guelma :

Guelma se situe au cœur d'une grande région agricole à 290 m d'altitude, entourée de montagnes (Maouna, Dbegh, Houara) ce qui lui donne le nom de ville assiette, sa région bénéficie d'une grande fertilité grâce notamment à la Seybouse et d'un grand barrage qui assure un vaste périmètre d'irrigation.

Elle occupe aussi une position géographique stratégique, en sa qualité de carrefour dans la région nord-est de l'Algérie dont dépendent cinq chefs-lieux de wilaya² et reliant le littoral des wilayas de Annaba, El Tarf et Skikda, aux régions intérieures telles que les wilayas de Constantine, Oum El Bouagui et Souk Ahras.

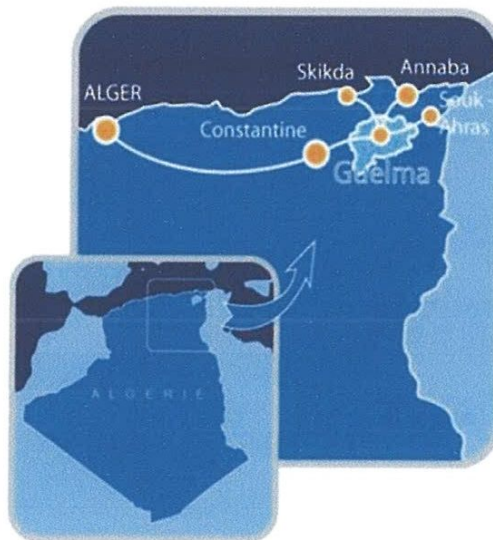


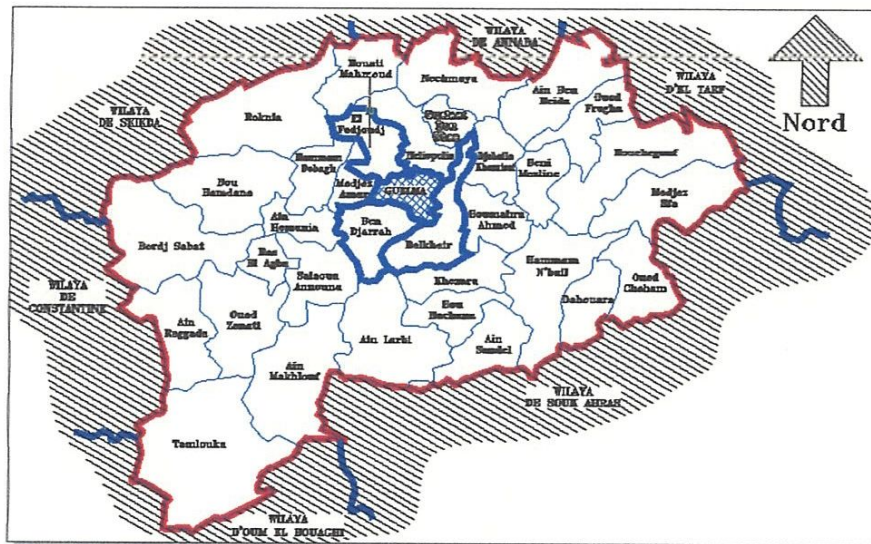
Figure N° 16 : situation de Guelma

Source : <http://www.univguelma.dz/news/IMAGE2008/Informations.html>

Administrativement la commune de Guelma est limitée :

- *AU nord par les communes d'El Fedjoudj et Héliopolis*
- *Au sud par la commune de Bendjerrah*
- *A l'est par la commune de Belkheir*
- *A l'ouest par la commune de Medjez-Amar*

Elle a été érigée en commune mixte en 1854, puis en chef-lieu d'arrondissement (Daïra) en 1858, avant d'être promue chef de wilaya en 1974.



Carte 08 : la situation de la commune de GUELMA.

Source : DUC de Guelma, PDAU de la commune de Guelma

2. Etude Climatologique :

Le climat de Guelma est un climat sub-humide. Déterminé par des hivers plus froids et plus longs et des étés chauds et moins humides que ceux du littoral.

Les vents : Les vents prédominants à Guelma sont d'une vitesse moyenne qui varié de 1.46 à 2m/s.

5.2.1.1 La Trame Viaire :

On a deux types de tracés :

Le tracé en damier : apparus dans la période coloniale

Le tracé en étoile : selon le principe haussmannien



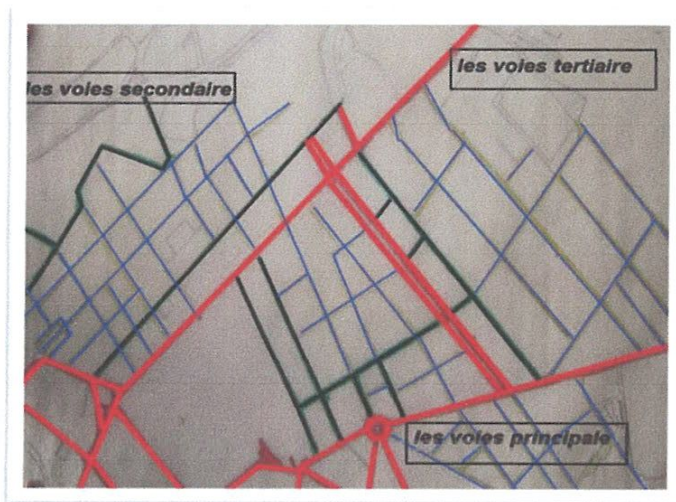
Carte 10 : Trame viaire du site.

Source : L'auteur

5.2.1.2 L'aspect géométrique :

Les critères d'ordre géométrique jouent un rôle moins important pour caractériser l'organisation d'un système viaire, mais ces critères sont plus perceptibles que l'organisation topologique.

Ce plan en damier se caractérise par des rues parallèles longeant le site tout en étant traversées par des rues orthogonales.

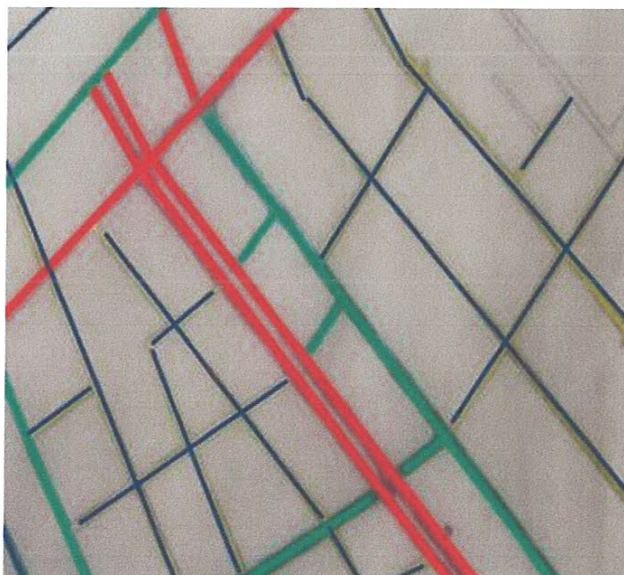


Carte 11 : Les types de voies du site.

Source : L'auteur

5.2.1.3 Aspect dimensionnel :

Le réseau viaire à l'intérieur du quartier est composé de voies principales ayant une largeur identique égale à 12.00M, des voies secondaires d'une largeur de 7.00M et des voies tertiaires de 5.00M avec des trottoirs de 1.00M de largeur



Carte 12 : Dimensionnement des voies du site.

Source : L'auteur

Le réseau viaire à l'intérieur du quartier est composé de voies principales ayant une largeur identique égale à 12.00M, des voies secondaires d'une largeur de 7.00M et des voies tertiaire de 5.00M avec des trottoirs de 1.00M de largeur

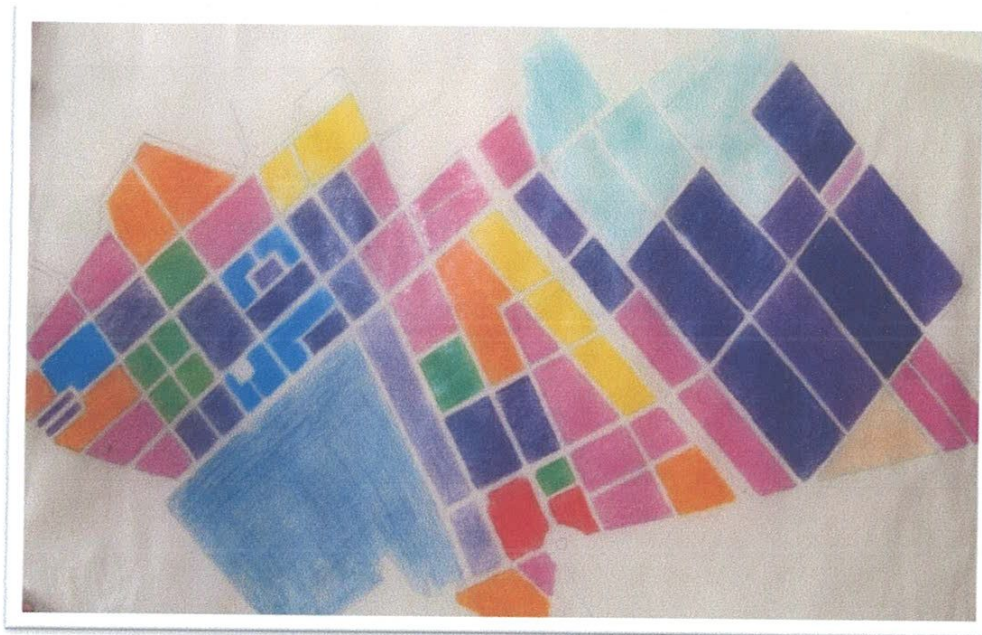
5.2.2 Le Parcellaire :

Le système parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles fragmentent donc le territoire.

5.2.2.1 L'aspect géométrique :

Dans ce centre, les parcelles sont disposées selon le tracé orthogonal et leur forme est généralement rectangulaire mais parfois elle est trapézoïdale ou triangulaire au niveau des extrémités du site.

5.2.2.2 Formes des Ilots :



Carte 13 : La Forme des ilots du site

Source : L'auteur

5.2.3 Le Bâti :

Le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension.

5.2.3.1 Equipement/Habitat :



Carte 14 : les équipements et les habitats dans le site



Source : L'auteur

5.2.3.2 Typologie des Habitats :

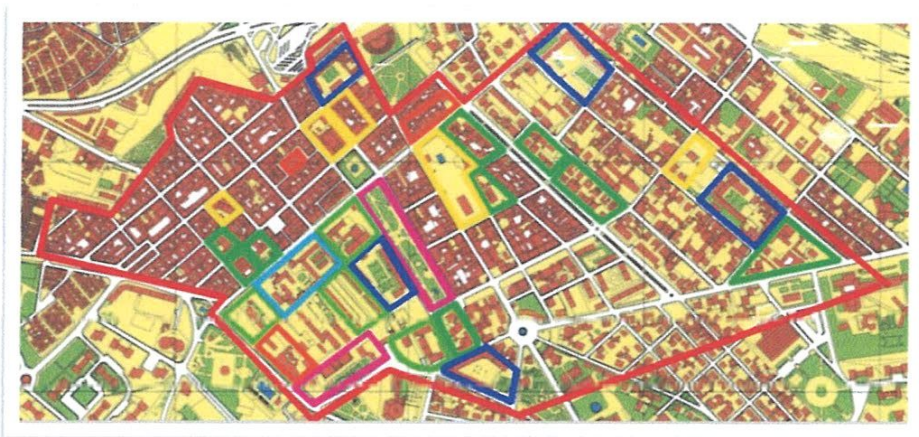


Carte 15 : typologie des habitats dans le site



Source : L'auteur

5.2.3.3 Les équipements :



Carte 16 : Type des équipements dans le site

Source : L'auteur

| | | | |
|--|--|---|-----|
| | delimitation du site | → | 5% |
| | les équipements socio-culturelle | → | 7% |
| | les équipements sanitaires | → | 4% |
| | les équipements sportifs et lieux de détente | → | 9% |
| | les équipements scolaires | → | 30% |
| | les équipements administratifs et services | → | 45% |
| | les équipements de commerces et tourisme | → | |

Conclusion :

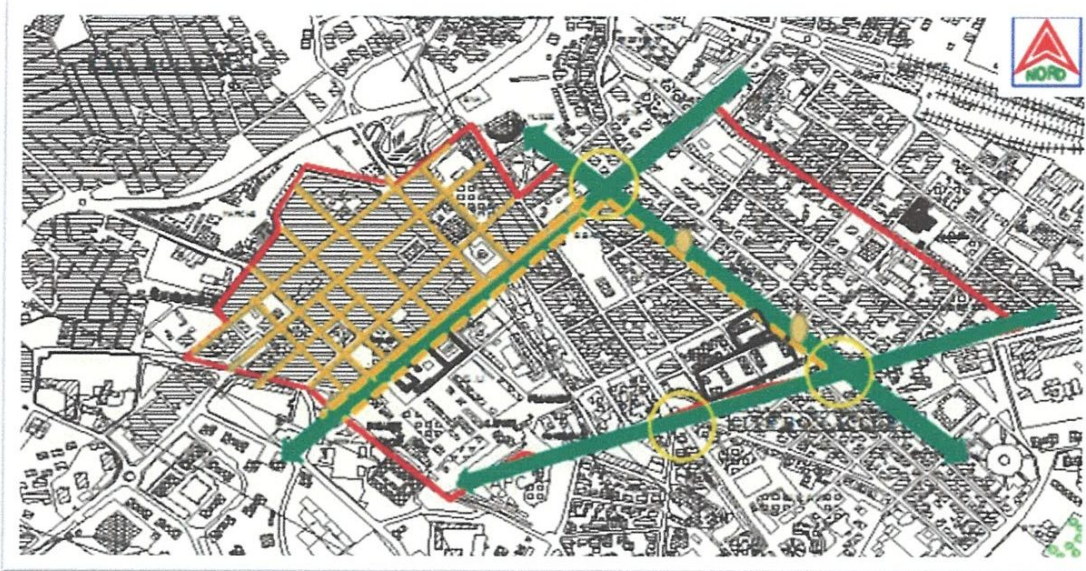
Dans ce chapitre, et à l'aide d'une analyse détaillée de la ville de Guelma, ses places publiques et son centre-ville nous connaîtront également les activités présentes au niveau des espaces publics, les équipements majeurs du site et la topologie des habitats.

Cette analyse sur l'espace public du centre-ville de Guelma nous permettra de faire un diagnostic détaillé qui va nous aider à trouver des solutions aux problèmes détectés et l'exploitation des avantages et des potentiels du site dans le but de lui rendre sa valeur et son rôle (espace de détente et de rencontre) hélas perdu depuis longtemps.

1. Diagnostic :

1.1 Diagnostique cartographique :

1.1.1 Diagnostic du Mobilier :



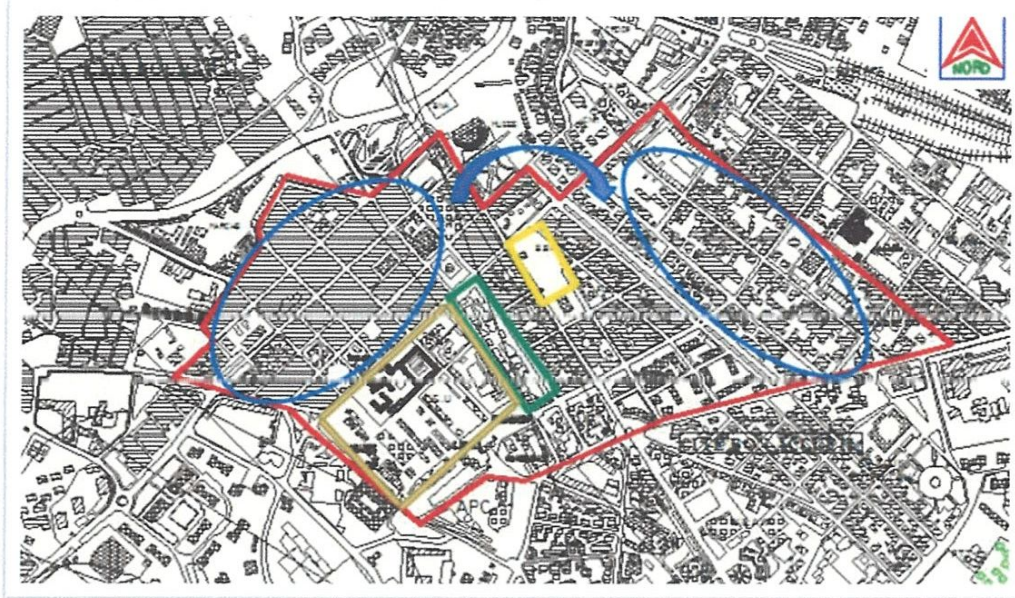
Légende :

- Saturation des trottoirs
- ↔ Encombrement
- Les nœuds
- ↔ Des vois + des trottoirs étroites
- Stationnement résidentiel non adapté
- Stationnement de bus





Carte 17 : Diagnostic du mobilier dans le site

Source : Lauteur

1.1.2 Diagnostic du bâti/non bâti :



Légende :

- | | | | |
|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|
|  | Jardin en mauvais état |  | Trace architecturale mal utilisé |
|  | Place publique réservé aux hommes | | espaces non organisés |
|  | Une désorganisation (espace bâti) | | friches urbaines non-exploités |

Carte 18 : Diagnostic du bâti/non bâti

Source : L'auteur

1.2 Diagnostique vécue :

Résultat de l'enquête :

IDENTIFICATION

.Répartition de la population par sexe

| Homme | Femme |
|--------|--------|
| 68.64% | 31.36% |

·Catégorie d'âge:

| les tranches d'âge | 10-16 ans | 16-20 ans | 20-60 ans | plus de 60ans |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| pourcentage de la répartition | 15.48% | 26% | 50.32% | 8.20% |

.Quel est votre niveau d'instruction?

| Niveau d'instruction | % |
|----------------------|-----|
| sans | 04% |
| primaire | 18% |
| moyen | 36% |
| secondaire | 34% |
| universitaire | 08% |

· Qu'est-ce que vous faites ?

| Classification par occupation | % |
|-------------------------------|--------|
| travailleur | 31.90% |
| étudiant | 10.17% |
| élève | 35.92% |
| retraités | 3.04% |
| chômeurs | 18.97% |

· Si vous travaillez, dans quel domaine?

| Domaine | Administration | Services | Commerce | Autres |
|---------|----------------|----------|----------|--------|
| % | 30.58% | 25.54% | 21.36% | 22.52% |

.Où habitez-vous avant ?

| origine de la population | % |
|--------------------------|--------|
| Guelma | 78% |
| Communes limitrophes | 17.54% |
| Ailleurs | 4.46% |

CADRE PHYSIQUE ET PERCEPTION DANS L'ESPACE PUBLIC

. Que signifie pour vous le mot espace public ?

| | place | jardin | A.Jeux | rue | façade | autres |
|-----------|-------|--------|--------|-----|--------|--------|
| 10-16 ans | 11% | 23% | 50% | 07% | 0% | 9% |
| 16-20 ans | 17% | 30% | 32% | 13% | 2% | 6% |
| 20-60 ans | 21% | 35% | 17% | 18% | 5% | 4% |
| +60 ans | 24% | 30% | 2% | 23% | 0% | 21% |

. Qu'est-ce qui vous attire le plus ?

| | Mobilier urbain | La dimension | Aménagements | Présence des gens | Activités |
|-----------|-----------------|--------------|--------------|-------------------|-----------|
| 10-16 ans | 29% | 15% | 25% | 07% | 14% |
| 16-20 ans | 35% | 23% | 18% | 8% | 13% |
| 20-60 ans | 24% | 22% | 18% | 13% | 23% |
| +60 ans | 42% | 27% | 24% | 02% | 5% |

. Selon vous les espaces publics dans la ville Guelma sont-ils bien aménagés ?

| | Bien aménagé | Mal aménagé |
|---|--------------|-------------|
| % | 15.22% | 84.78 |

. Selon vous la verdure est-elle suffisamment introduite ?

| | verdure suffisamment introduite | insuffisance en matière de verdure |
|---|---------------------------------|------------------------------------|
| % | 3.19% | 96.81 |

.Quelle sensation vous procure le paysage de ville ?

| Avis des citoyens | Ouvert | Fermé |
|-------------------|--------|--------|
| % | 7.26% | 92.74% |

· Les espaces de récréation soit-il suffisant?

| | Suffisance en espaces de récréation | Insuffisance en espaces de récréation |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
| % | 4.46% | 95.54% |

· Ressentez-vous une amélioration dans la qualité des espaces publics depuis que vous vous êtes installé?

| | Amélioration dans la qualité des espaces publics | Pas d'amélioration |
|---|--|--------------------|
| % | 15.53% | 84.47% |

USAGES ET PRATIQUES DES ESPACES PUBLICS**· Ya-il un lieu qui vous plait particulièrement et sur qui vous vous rendez souvent (dans la ville nouvelle)?**

| | L'existence d'un lieu qui plait | L'inexistence d'un lieu qui plait |
|---|---------------------------------|-----------------------------------|
| % | 13.32% | 86.68% |

· A quoi vous servent les espaces publics ?

| utilisation | homme | femme |
|-------------|-------|-------|
| rencontre | 21% | 0% |
| promenade | 8% | 3% |
| jeux | 12% | 11% |
| passage | 26% | 46% |
| repos | 22% | 0% |
| achat | 11% | 40% |

· Combien de fois vous les pratiquez ?

| | Chaque jour | Quelques jours/ semaine | Week-end | Occasionnellement |
|---------|-------------|-------------------------|----------|-------------------|
| jardin | 3% | 12% | 34% | 51% |
| place | 15% | 25% | 37% | 23% |
| A. Jeux | 23% | 49% | 19% | 9% |
| rue | 59% | 19% | 9% | 13% |

· Qu'est-ce qui vous gêne dans ces espaces ?

| Les facteurs | % |
|------------------|-----|
| Bruit | 16% |
| Pollution | 14% |
| Insécurité | 58% |
| Présence de gens | 13% |

· Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans l'espace public ?

| | Sentiment de sécurité | Sentiment d'insécurité |
|---|-----------------------|------------------------|
| % | 7.42% | 92.58% |

· Quels sont les espaces que vous pratiquez réellement?

| | Jardin | Place | A. Jeux | Rue |
|-----------|--------|-------|---------|-----|
| 12- 16ans | 18% | 02% | 65% | 15% |
| 16-20 ans | 27% | 05% | 38% | 30% |
| 20-60 ans | 21% | 29% | 12% | 38% |
| +60 ans | 41% | 25% | 0% | 34% |

· D'après vous comment les autorités s'occupent elles des espaces publics ?

| gestion des espaces urbains publics | % |
|-------------------------------------|--------|
| très bien | 1.20% |
| bien | 6.14% |
| moyen | 37.31% |
| mal | 55.36% |

2. Le tableau AFOM :

Atouts et faiblesses :

| Atouts | Faiblesses |
|--|--|
| <p>-Situation stratégique : un espace public qui est le cœur du centre-ville de Guelma.</p> <p>-Différents types de végétations offrant des ambiances saisonnières différentes.</p> <p>-La Présence des ruines, des piliers romains et d'un mur de caserne de l'époque coloniale.</p> <p>- La zone est entourée par des voies structurantes de grands flux de circulation (une bonne accessibilité)</p> <p>-Un jardin qui donne un souffle au milieu urbain.</p> | <p>-Forte dominance de la propriété privée dans la cité.</p> <p>-Déséquilibre entre ratio d'espaces vert et les plans d'eau dans la place.</p> <p>-Un sentiment d'insécurité marquée dans le jardin.</p> <p>-Un manque aux niveaux des mobiliers urbains.</p> <p>-Manque du dynamisme et d'activité dans certains espaces publics.</p> <p>-Un manque d'hygiène dans le jardin.</p> <p>-Un manque des espaces verts dans le site.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>-Absence et non exploitation des aires de jeux.</p> <p>-Des espaces réservés pour une seule tranche (les hommes)</p> |
|--|---|

Opportunités et menaces :

| Opportunité | Menace |
|---|--|
| Un mouvement commercial massif à proximité de la zone d'étude | Une congestion circulaire au niveau des voies qui entourent la zone d'étude. |

Tableau 06 : Atouts, faiblesses, opportunités, menaces

Source : l'auteur

3. Les enjeux :

- ✓ requalification de l'espace public.
- ✓ mise en valeur du théâtre en articulant l'espace public.
- ✓ requalification de l'espace public (le jardin) avec l'intégration d'un équipement de proximité (un musée lapidaire) pour une meilleure gestion.

4. Présentations du terrain :

4.1 Motivation du choix :

Le site choisi est l'espace public de Seraidi (un jardin), il est choisi selon plusieurs critères :

- la position idéale du jardin par rapport au centre-ville est à la ville elle-même.
- l'état catastrophique du jardin qui nécessite une intervention
- le manque de de sécurité dans le jardin ; il y a toujours une sensation d'insécurité (résultat basé sur le questionnaire)
- la présence des ruines romaines (thermes et piliers) qui ne sont pas exploités (l'implantation du projet qui est le musée lapidaire va valoriser les ruines et le jardin lui-même) aussi le mur de la caserne qui est négligé est en mauvaise état.

4.2 Présentation du terrain :

Le terrain choisi est un terrain au milieu du centre-ville de Guelma limité par :



Carte 19 : Les limites du terrain.

Source : L'auteur

À l'ouest : la caserne

Au nord : cité bon Accueil

À l'est : le centre-ville

Le site est situé en plein centre-ville de Guelma

4.3 Morphologie du terrain :

Le terrain se compose de 2 parties :

- Jardin →
- Terrain presque plat →



Carte 20 : composition du terrain

Source : L'auteur

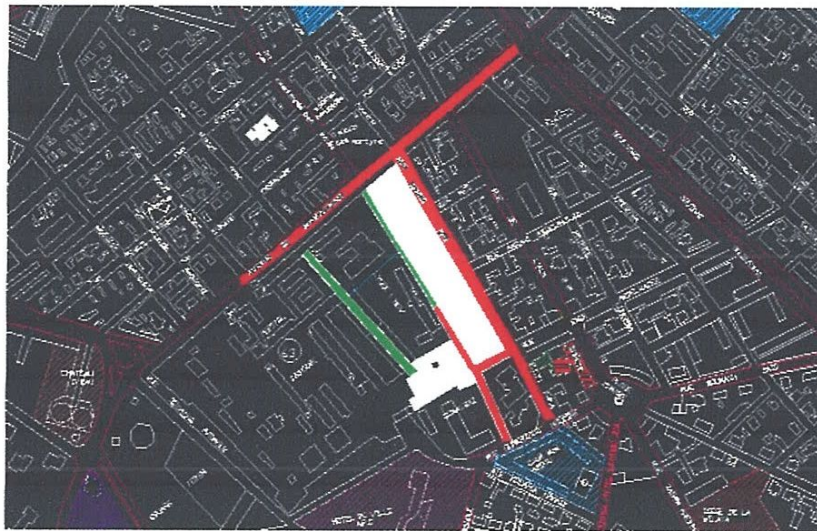
Le terrain a une forme irrégulière :



Carte 21 : forme du terrain

Source : L'auteur

4.4 Accessibilité :



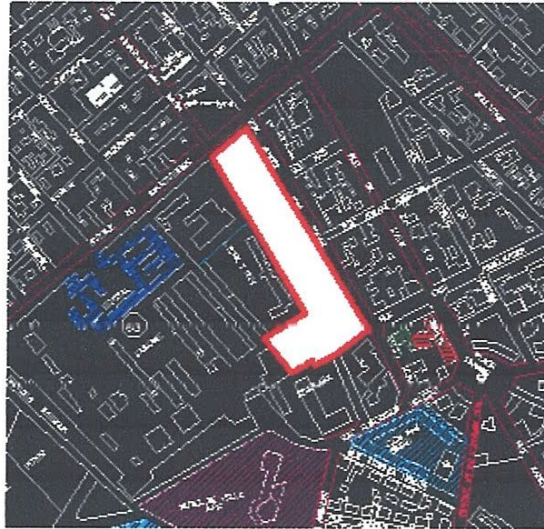
Accès mécanique 

Accès piétonne 

Carte 22 : l'accessibilité

Source : l'auteur

4.5 La surface du terrain :



Carte 23 : surface du terrain

Source : L'auteur

4.6 Topographie :

Le terrain est divisé en 2 par le mur de la caserne, les deux terrains ont une très faible pente

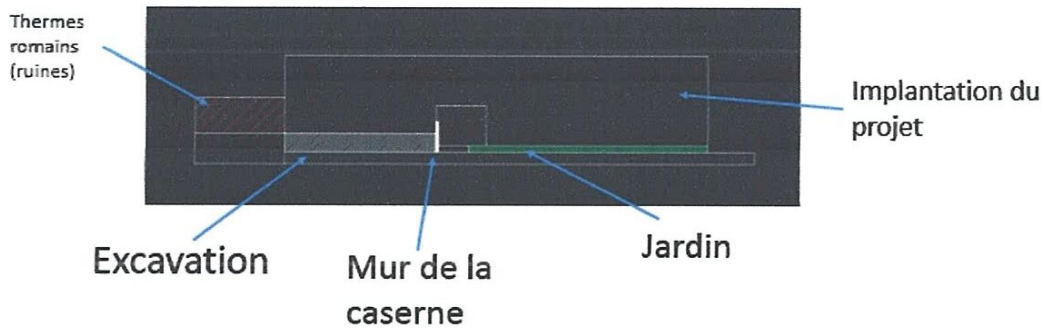


Figure N° 17 : Schéma qui représente la topographie et l'idée initiale du projet

Source : l'auteur

5. Le scénario :

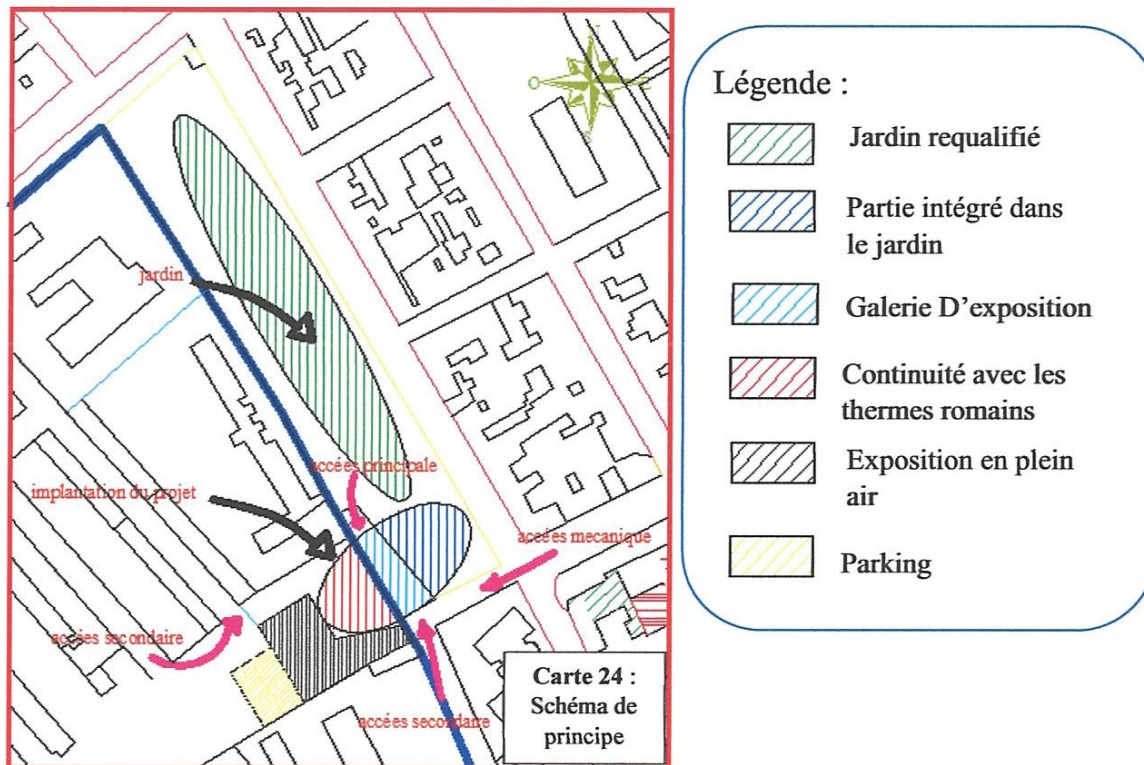
Ce scénario vise à conserver l'identité de cet espace public avec des propositions qui va l'améliorer, sans oublier de bénéficier des potentiels offerts par cet espace (un tracé architecturale, des ruines romaine, un jardin)

Donc pour arriver à ce scénario on va proposer un projet structurant qui va valoriser tous sa, Un musée.

5.1 Les principes d'aménagement du scénario :

- Requalification et mise en valeur du jardin.
- Proposition des nouveaux mobiliers urbains modernes et durables.
- Mise en valeur du tracé architecturale en l'intégrant dans le projet proposé comme témoin d'une époque (le mur de la caserne)
- Mise en valeur des ruines romaines (les thermes et les piliers)

4.2 Schéma de principe d'aménagement :



Source : L'auteur

6. La programmation :

6.1 Le scénario: 01 requalification de l'espace public (le jardin) avec l'intégration d'un équipement de proximité (un musée lapidaire) pour une meilleure gestion en s'appuyant sur les éléments suivants :

6.1.1 Le mobilier urbain : Proposer un mobilier urbain durable, moderne.

Pour les arbres, le mobilier a un but décoratif et de protection.



Figure N° 18 : mobilier urbain des arbres

Source : http://www.design-espaces.fr/produit-4-23-162-protection_d-arbre_ekran.html

Proposer quelques bancs et corbeilles dans l'espace public aménagé.



Figure N° 19 : mobilier urbain (bancs et corbeilles)

Source : <http://www.voparc.fr/images/mobilier-urbain-2.jpg>

Les lampadaires d'éclairage public permettent d'illuminer l'ensemble de l'espace public de la ville. Outre l'aspect décoratif ou esthétique qu'ils peuvent apporter.

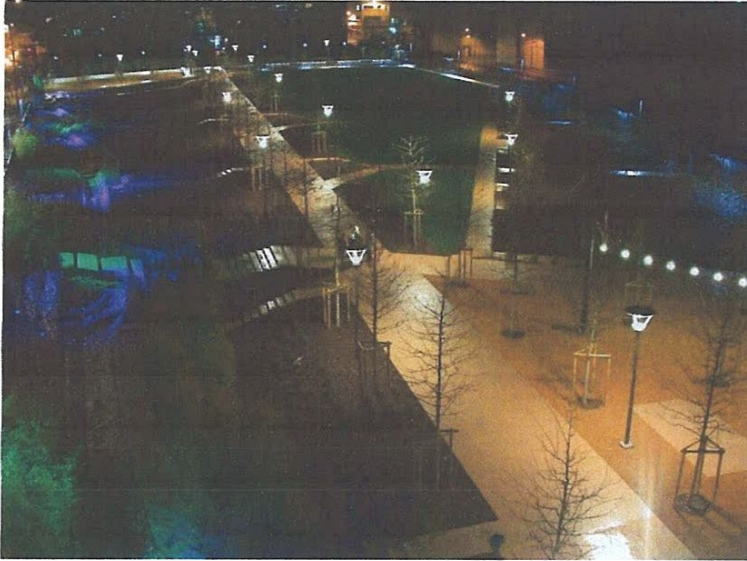


Photo N° 18 : L'éclairage public dans les jardins

Source : <http://www.leseclairagistesassocies.com/realisation/vaulx-en-velin-jardin-du-centre>

L'affichage est l'application d'une surface de papier script dans un lieu public sur un support destiné à son émission. Panneaux muraux ou en chevalets sur les trottoirs, l'affichage extérieur fait partie du paysage de la vie citadine.

Bien choisies, les panneaux d'affichage participent ainsi à la mise en valeur de l'espace public.



Photo N° 19 : panneau d'affichage

Source : https://fr.123rf.com/photo_4421933_blank-rue-ad-panneau-d-affichage-public-d-espace-publicitaire-pour-la-promotion-purpouse.html

6.2 Le musée :

6.2.1 Définition :

Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.¹⁹

6.2.2 Les différents espaces du musée :

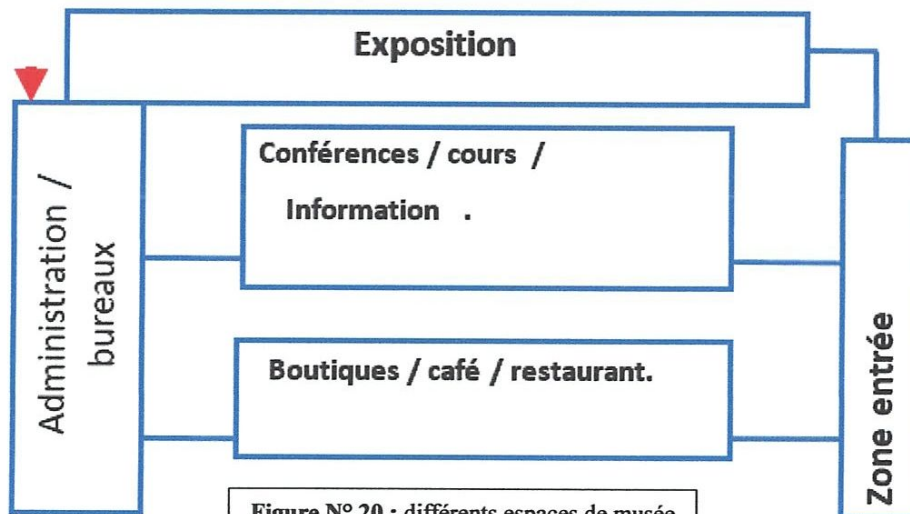
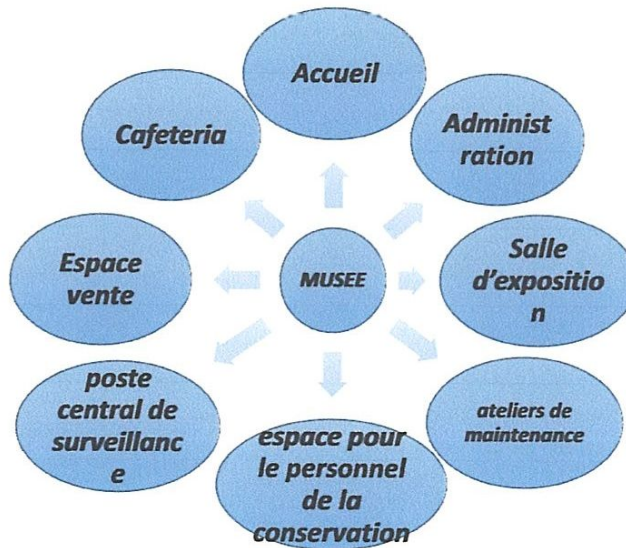


Figure N° 20 : différents espaces de musée et leurs relations

Source : L'auteur

¹⁹ Statuts de l'ICOM, adoptés par la 22e Assemblée générale de l'ICOM (Vienne, Autriche, 24 août 2007).

| | Définition | Fonction | Etude ergonomique |
|-----------------------|--|--|--|
| <u>Accueil</u> | c'est l'espace collecteur et diffuseur des flux. un espace tampon contre l'extérieur dans lequel l'entre au premier contact. | -réception des visiteurs -prendre des informations -lecture de l'affichage | Caractéristiques techniques : -isolation thermique et acoustique -éclairage naturel ou artificiel indirecte - éclairage artificiel direct pour les tableaux d'affichage Types des lampes utilisés : standard 100w, F, FC, FC4, FCL |
| <u>Administration</u> | veille à la conception, l'exécution et au contrôle en matière de gestion des moyens humains budgétaires, et matériel dans le cadre de la préservation et de la promotion du patrimoine du musée. | -gestion et comptabilité -moyens généraux | Caractéristiques techniques isolation thermique et acoustiques Éclairage naturel et artificiel indirecte type F,FC4,FCL . Raccordement : électricité 1prise chaque 3mde bureau installation de téléphone, télex, incendie |
| <u>Cafétéria</u> | c'est lieu public ou l'on se sert des cafés et des boissons | boire, reposer, espace de travail | Caractéristiques techniques :- bonne orientation pour assurer un bon éclairage naturel raccordement : électricité 1prise chaque 4m installation de téléphone, gaz .regards. |
| <u>Auditorium</u> | salle aménagée pour l'audition des œuvres musicales ou théâtrales pour les émissions de la radio ou télévision et pour les enregistrements sonores. | -projection - conférence | a- espace publique : l'axe de visibilité de la scène b- espace technique : cabine de projection c- espace privatif : - la scène - les coulisses : (loges, foyer, dépôt, sanitaires) |

| | | | |
|---------------------------|--|---|---|
| Bibliothèque | établissement de la documentation à la disposition du public et un espace pour ranger les livres qui sont utilisés par n'importe lequel. | lecture et consultation | <ul style="list-style-type: none"> - désire la lumière naturelle - silence - facilité d'accès aux documents - bon éclairage et aération |
| Salle d'exposition | <p>permanente : une exposition contemporaine des œuvres des peintres, des sculpteurs, des décorateurs, et des artistes dans tous les domaines de l'art. De façon à permettre la lecture de l'évolutions des tendances dans ce domaines.</p> <p>temporaire : caractérisé par son évolution et se consacrera à des thèmes spécifiques dans le domaine artistique, dans le but d'informer le public des activités culturelles qui s'y développent à l'intérieur et à l'extérieur.</p> | une salle utilisée pour l'exposition des œuvres artistiques, elle doit être protégé contre la destruction le vol, l'humidité, la sécheresse, le soleil et la poussière, présenté sous le meilleur jour (dans le sens le plus large) | <p>doit permettra au public une visite sans fatigue ; ce que implique une variation des éléments exposés.</p> <ul style="list-style-type: none"> -pour chaque genre de tableau si possible une salle ce qui implique de petite salles celles-ci offrent des surfaces de murs. -l'angle de version de l'homme est de 54° (27° au-dessus de ligne d'horizon et jusqu'à 70 cm au-dessous. <p>C'est seulement pour de grand tableau que l'on dépassera ces dimensions.</p> <ul style="list-style-type: none"> -place nécessaire par tableau 3 à 5 m² S de mur -place nécessaire par sculpteur 6 à 10 m² S de sol -place nécessaire par 400 pièces de monnaie 1 m² |

Tableau 07 : espaces du musée

Source : l'auteur

6.2.3 Le programme officiel du musée :

Le 1^{er} Janvier 1999, le Ministère de la Culture et de la Communication de notre pays a établi le programme selon le tableau suivant :

| N° | DESIGNATION | NOMBRE | SURFACE (M ²) |
|---------------------------|--------------------------------------|--------------|---------------------------|
| ACTIVITE MERE | | | |
| 01 | Salle pour la période préhistorique. | 02 | 100 |
| 02 | Salle pour période romaine. | 02 | 250 |
| 03 | Salle pour la période byzantine. | 01 | 100 |
| 04 | Salle pour l'exposition temporaire. | 01 | 200 |
| 05 | Salle de conférence. | 01 | 150 |
| | | TOTAL | 800 |
| ACTIVITE D'ACCUEIL | | | |

| 06 | Réception. | 01 | 15 |
|-----------------------------------|--|--------|---------------------------|
| 07 | Bibliothèque. | 01 | 100 |
| 08 | Salle d'information et orientation. | 01 | 15 |
| 09 | Hall d'accueil. | 01 | 100 |
| 10 | Buvette. | 01 | 15 |
| 11 | Sanitaires. | 01 | 18 |
| 12 | Vente de livres, cartes postales. | 01 | 15 |
| 13 | Vente d'objets de souvenir. | 01 | 15 |
| 14 | Atelier pour enfants. | 01 | 60 |
| TOTAL | | | 353 |
| REPORT | | | 1 153 |
| N° | DESIGNATION | NOMBRE | SURFACE (M ²) |
| REPORT | | | 1 153 |
| ACTIVITE DE GESTION | | | |
| 15 | Bureau de directeur. | 01 | 25 |
| 16 | Bureau de secrétaire. | 01 | 20 |
| 17 | Bureau de recherche. | 03 | 60 |
| 18 | Salle de travail commune. | 01 | 30 |
| 19 | Sanitaires. | 01 | 09 |
| TOTAL | | | 144 |
| ACTIVITE DE SERVICE | | | |
| 20 | Réserve / Aire de stockage. | 02 | 200 |
| 21 | Atelier de restauration et de moulage. | 01 | 100 |
| 22 | Laboratoire photo. | 01 | 20 |
| 23 | Loge de gardien. | 01 | 12 |
| TOTAL | | | 332 |
| SURFACE TOTAL DE PLANCHERS | | | 1 629 |

Tableau 08 : Programme Officiel

Source : le Ministère de la Culture et de la Communication

6.2.4 Le programme Retenu du musée :

| N° | DESIGNATION | NOMBRE | SURFACE (M ²) |
|----------------------------------|-------------------------------------|--------|---------------------------|
| FONCTION D'ACCUEIL | | | |
| 01 | Hall d'accueil | / | 310 |
| | Réception. | / | / |
| | Vente de livres et cartes postales. | 01 | 20 |
| | Vente d'objets de souvenir. | 01 | 20 |
| | Hall d'exposition. | 01 | 200 |
| | Sanitaires hommes/femmes. | / | 20 |
| TOTAL | | | 570 |
| FONCTION DE COMMUNICATION | | | |
| 02 | EXPOSITION PERMANENTE | | |

| | Salle de préhistoire. + archéologie | 01 | 400 |
|-----------|---|--------|------------------------------|
| | Salle de la période romaine. | 01 | 450 |
| | Salle de la période Byzantine. | 01 | 200 |
| | exposition de la période coloniale. | 01 | 100 |
| | exposition de la période d'indépendance. | 01 | 100 |
| | <u>EXPOSITION TEMPORAIRE</u> Pour les festivals et l'animation culturelle de la ville. | 01 | 120 |
| | <u>EXPOSITION EN PLEIN AIR</u> | / | 350 |
| | <u>ESPACE DE DEPOT</u> | 01 | 70 |
| | <u>SANITAIRES</u> | H/F | 20 |
| | TOTAL | | 1 810 |
| 03 | FONCTION D'ANIMATION | | |
| | Cafeteria. | 01 | 180 |
| | Restaurant. | 01 | 300 |
| | Sanitaires. | H/F | 30 |
| | TOTAL | | 410 |
| | REPORT | | 2 790 |
| N° | DESIGNATION | NOMBRE | SURFACE (M ²) |
| 04 | FONCTION D'INFORMATOIN | | |
| | <u>BIBLIOTHEQUE</u> | | |
| | Sale de lecture pour adultes. | 01 | 65 |
| | Salle de lecture pour enfants. | 01 | 50 |
| | Librairie. | 01 | 45 |
| | Sanitaires. | H/F | 30 |
| | <u>SALLE POLYVALENTE</u> | | |
| | Hall. | 01 | 50 |
| | Salle polyvalente | 01 | 165 |
| | Scène. | 01 | 10 |
| | Salle de repos des artistes. | 01 | 55 |
| | Vestiaires. | 02 | 15 |
| | Sanitaires. | H/F | 20 |
| | TOTAL | | 485 |
| 05 | FONCTION DE COORDINATION | | |
| | Bureau du Directeur. | 01 | 30 |
| | Secrétariat. | 01 | 20 |
| | Bureau de recherche. | 01 | 20 |
| | Bureau de gestion. | 01 | 20 |
| | Salle de réunion. | 01 | 55 |
| | Sale d'archives. | 01 | 15 |
| | Sanitaires. | H/F | 15 |
| | TOTAL | | 255 |
| 06 | FONCTION DE RECHERCHE | | |
| | <u>LES ATELIERS</u> | | |
| | Atelier central | 01 | 70 |
| | Atelier de conservation | 01 | 60 |
| | Atelier de restauration | 01 | 50 |
| | <u>LOCAUX TECHNIQUES</u> | | |
| | Labo photo. | 01 | 25 |
| | labo des opérations chimiques | 01 | 25 |
| | Dépôt général. | 01 | 130 |
| | Chaufferie. | 01 | 35 |
| | Poste de transformateur. | 01 | 25 |
| | Climatisation. | 01 | 35 |

| | | |
|-------------|----------------------|--------------|
| Vestiaire | 01 | 10 |
| Sanitaires. | H/F | 20 |
| | TOTAL | 485 |
| | TOTAL GENERAL | 4 015 |

Tableau 10 : Programme retenue

Source : l'auteur

Conclusion :

Dans ce chapitre on peut dire que le projet urbain proposé va offrir un nouveau souffle au milieu urbain, l'implantation d'un nouvel équipement va réanimer et compléter l'espace public, la relation entre les deux ici est assuré.

Conclusion générale

Conclusion générale :

L'espace public constitue un élément primordial du cadre de vie, il est le reflet de la population qui y fréquente, et un bien commun auquel tout le monde a le droit d'accéder, le lieu de rencontre des individus et l'endroit où ils s'échangent les opinions.

Notre travail est constitué de deux parties, la première est celle de la théorie. A travers laquelle on a pu former un appuie d'informations pour qu'on puisse maîtriser l'espace public et ses caractéristiques, et puis la place publique ses fonctions, rôles et types.

A travers l'analyse des exemples on a tiré quelques orientations sur la requalification des places publiques, on a déduit qu'il faut adapter l'espace public sur la ville pour qu'il soit pratique et fonctionnel.

L'analyse de la ville de Guelma ainsi que ses places publiques et son centre-ville fait dans la deuxième partie nous a montré que l'espace public en général est négligé et a perdu sa valeur et son rôle vital dans la ville.

Le diagnostic du centre-ville de Guelma fait dans la deuxième partie aussi montre que l'espace public s'impose à beaucoup des problèmes tels que l'insécurité, manque du dynamismes, d'hygiène et des espaces verts et la dominance du tranches d'homme sur la majorité des places publiques a Guelma. Dans ce fait on a essayé de proposer le scénario le plus plaisant qu'il soit : requalifier l'espace public dans le centre-ville avec l'intégration d'un équipement de proximité pour une meilleure gestion.

Bibliographie

Bibliographie

Dictionnaire :

1. le petit Larousse illustré 2016.
2. Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Pierre Merlin et Françoise Choay
Publications du CNRS.
3. CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses
Universitaires de France, Paris, 902 pages.

Ouvrage :

1. **BASTIE. J et DEZERT. B**, (1980). L'espace urbain, édition Masson, Paris.
2. **BENEVOLO. L**, Histoire de la ville, édition parenthèse, Paris, 1983.
3. **BENYOUCEF. B**, (2010). Analyse urbaine, élément de méthodologie, office des
publications universitaires, Alger.
4. **BERTRAND. M. j et al**, (1984). Les places dans la ville; lecture d'un espace public,
édition Dunod, Paris.
5. **Choay. F**, Merlin P., Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement, PUF, Paris,
1980.
6. **Choay .F**, L'urbanisme : Utopie et réalité, Ed. du Seuil, Paris, 1965.
7. **De sablet. M**, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et jardin.
8. **DRIS.N**, (2001). La ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à
Alger, édition L'harmattan, Paris.
9. **GAUDIN.J.P**, (2007). La ville et l'urbain, des savoirs émergents, presses
polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
10. **GAUTHIEZ.B**, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition
Patrimoine, Paris.
11. **Kevin Lynch**, L'image de la cite, Ed. Dunod, Paris 1971
12. **LYNCH. K**, (1982). Voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace, éd ition
Dunod, Paris.
13. **MANGIN. D**, PANERAI. P, (2009). Projet urbain, édition Parenthèse, Marseille.
14. **MOUGHTIN.C**, (2003).Urban design, street and square, Architectural Press, Oxford.

15. **Toussaint.J-Y** et **Zimmermann.M**: User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaire Romandes, Lausanne 2001.

Thèse et mémoire :

1. **AMIRECHE Toufik**, (2012), approche des espaces publics urbains : Cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, mémoire de magistère, Université Mentouri Constantine.
2. **DZIRI Farid**, (2001) Evolution des Espaces Urbains Publics à Constantine, Thèse de magistère, Université de Constantine.
3. **Halima GHERRAZ**, (2013). Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville de Ouargla), mémoire de magistère, Université Mohamed Khider – Biskra.
4. **HANAFI. A**, (2010). Les espaces publics entre la logique de la conception et l'usage quotidien (Cas des places et placettes de la ville de Biskra), mémoire de magistère, Université de Biskra.
5. **KOTZEV. E**, (1997) .Evolution du tissu urbain de Québec et de ces espaces publics. Analyse morphologique de trois places. Thèse de M. Arch. Université Laval.
6. **Loucif.T**, (2009). Les espaces publics dans les villes algériennes ; fonctionnement et perspectives. (Cas de la ZHUN « Boussouf ») Constantine, mémoire de magistère, Université Mentouri Constantine.
7. **SAMALI.M**, (2006). Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, mémoire de magistère, Université de Constantine.

Articles :

1. **ISAAC.J**, (1991). « L'espace du public, les compétences du citoyen » : (Actes du colloque d'Arc-et Senans du 8 au 10 novembre 1990, Paris,) Ed. Plan Urbain, collection recherches.
2. Espaces libres en ville, EPAU, Alger (1992).
3. **COURAJOU.D.M**, (1970). « Espaces verts, N°25 ».
4. **TOMAS.F**, (2001). L'espace public, un concept moribond ou en expansion/ Public space : a dying or expanding concept, In: Géocarrefour. Vol. 76 n°1.
5. Revue Urbanisme, n° 346, janvier/février 2006.

Site Web :

- <http://fr.wikipedia.org>

- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/chelkof.htm>
- <http://www.larousse.fr>
- <http://fr.slideshare.net/chamselrouh/atelier-projet-urbain>
- <http://edc.revues.org/index757.html>, 14/03/2012.
- <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Coman.pdf>
- www.logement.lu/pdf/Interieur/espaces_publics_collectifs.pdf, 22/01/2012.
- <http://fr.slideshare.net/Saamysaami/actions-et-interventions-urbaine>
- <http://fr.slideshare.net/Saamysaami/paysage-urbain>
- <http://www.espacestems.net/document1178.html>

Les listes

LISTE DES PHOTOS

| Liste des Photo | Intitulé | Page |
|---|---|------|
| Première partie : Partie théorique CHAPITRE I : l'espace public en tant qu'un lieu d'action. | | |
| Photo 01 | Vue aérienne de la Piazza S.Croce, avec l'église et le couvent. | 16 |
| Photo 02 | Les jardins de Versailles à paris | 17 |
| Photo 03 | Place des Vosges, Paris | 18 |
| Photo 04 | Avenue des champs Elysées, Paris | 21 |
| Photo 05 | Un jardin public. | 23 |
| Photo 06 | Un jardin public. | 23 |
| Première partie : Partie théorique CHAPITRE II : l'analyse des exemples | | |
| Photo 07 | La Place des Arts, à Montréal | 37 |
| Photo 08 | Musée des Arts de Montréal, | 39 |
| Photo 09 | Quartier du spectacle | 46 |
| Photo 10 | Rue Jeanne-Mance | 46 |
| Photo 11 | Place de l'adresse symphonique | 47 |
| Photo 12 | Promenade des festivals | 47 |
| Photo 13 | Rue sainte Catherine | 47 |
| Photo 14 | La ville de pont de claix | 51 |
| Deuxième Partie : Partie Analytique CHAPITRE III : Présentation du cas d'étude | | |
| Photo 15 | Place Hassan Harcha | 63 |
| Photo 16 | La Place des martyrs | 63 |
| Photo 17 | Place 8 mai 1945 | 64 |
| Deuxième Partie : Partie Analytique CHAPITRE IV : Démarche du projet urbain | | |
| Photo 18 | L'éclairage public dans les jardins | 86 |
| Photo 19 | Panneau d'affichage | 86 |

LISTE DES TABLEAUX

| Liste des Tableaux | Intitulé | Page |
|---|--|------|
| Première Partie : Partie Théorique | | |
| CHAPITRE II : L'analyse des exemples | | |
| Tableau 01 | atouts et défis de secteur | 41 |
| Tableau 02 | les Orientations stratégique | 42 |
| Tableau 03 | Les projets structurants | 46 |
| Tableau 04 | Les phases d'avant-projet | 46 |
| Deuxième Partie : Partie Analytique | | |
| CHAPITRE III : Présentation du cas d'étude | | |
| Tableau 05 | Bref analyse de places publiques à Guelma | 63 |
| CHAPITRE IV : Démarche du projet urbain | | |
| Tableau 06 | Atouts, faiblesses, opportunités, menaces. | 79 |
| Tableau 07 | Les différents espaces du musée | 88 |
| Tableau 08 | Le programme officiel du musée | 89 |
| Tableau 09 | Le programme retenu du musée | 90 |

LISTE DES CARTES

| Liste des cartes | Intitulé | Page |
|---|---|------|
| Première partie : Partie théorique | | |
| CHAPITRE II : l'analyse des exemples | | |
| Carte 01 | situation de la place des Arts | 37 |
| Carte 02 | limitation de la place des Arts par les voies | 38 |
| Carte 03 | le territoire d'intervention Quartier de spectacles | 40 |
| Carte 04 | limitations de territoire d'intervention | 41 |
| Carte 05 | Géolocalisation sur la carte. | 51 |
| Carte 06 | plan d'intention général du projet urbain | 53 |
| Carte 07 | composition urbaine. | 56 |
| Deuxième Partie : Partie Analytique | | |
| CHAPITRE III : Présentation du cas d'étude | | |
| Carte 08 | la situation de la commune de GUELMA | 61 |
| Carte 09 | Les limites du site | 65 |
| Carte 10 | Trame viaire du site | 66 |
| Carte 11 | Les types du vois du site | 67 |
| Carte 12 | Dimensionnement des voix du site | 67 |
| Carte 13 | La Forme des ilots du site | 68 |
| Carte 14 | les équipements et les habitats dans le site | 69 |
| Carte 15 | typologie des habitats dans le site | 69 |
| Carte 16 | Type des équipements dans le site | 70 |
| Deuxième Partie : Partie Analytique | | |
| CHAPITRE IV : Démarche du projet urbain | | |
| Carte 17 | Diagnostic du mobilier dans le site | 73 |
| Carte 18 | Diagnostic du bâti/non bâti | 74 |
| Carte 19 | Les limites du terrain | 81 |
| Carte 20 | composition du terrain | 81 |
| Carte 21 | forme du terrain | 82 |
| Carte 22 | l'accessibilité | 82 |
| Carte 23 | surface du terrain | 83 |
| Carte 24 | Schéma de principe | 84 |

Annexe

République Algérienne Démocratique et Populaire

Université Guelma

Faculté de l'architecture

Département d'architecture

QUESTIONNAIRE

IDENTIFICATION

· Sexe :.....

nombre de personnes :

Adresse :.....

· Catégorie d'âge:

- entre 12 et 16 ans - entre 16 et 20 ans - entre 20 et 60 ans - plus de 60 ans

· Quel est votre niveau d'instruction?

- sans -primaire - moyen - secondaire - universitaire

· Qu'est-ce que vous faites ?

-travail -études -retraite -chômeur -autres

· Si vous travaillez, dans quel domaine?

-Administration -services -commerce -autres

· Est ce que d'autres membres de la famille travaillent?

-Oui -Non

· Où habitiez-vous avant ?

-Guelma -communes limitrophes -ailleurs

CADRE PHYSIQUE ET PERCEPTION DANS Les places PUBLIC

· Que signifie pour vous le mot place public ?

- place -jardin -aire de jeux -rue -façade -autres

· Qu'est ce qui vous attire le plus ?

-le mobilier -les activités -les aménagements -le traitement de façades

· Selon vous les places publics dans la ville de Guelma sont-ils bien aménagés ?

-Oui -Non

· La place publique de récréation soit-il suffisant ?

-Oui -Non

- Si non, qu'est ce qui manque selon vous?

.....
.....

USAGES ET PRATIQUES DES places PUBLICS

· Ya-il un lieu qui vous plait particulièrement et sur qui vous vous rendez souvent ?

-Oui -Non

-Si oui, lequel ?.....

· A quoi vous servent les places publics ?

-Rencontre -Promenade -Repos -Jeux -Passage - Autres

· **Combien de fois vous les pratiquez ?**

-Tous les jours -le week-end - occasionnellement

· **Qu'est-ce qui vous gêne dans ces places publics ?**

-Bruit -Pollution -pas de sécurité - présence de beaucoup de monde

· **Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans les places publics ?**

-Oui -Non

· **D'après vous comment les autorités s'occupent elles des espaces publics ?**

-Très bien -Bien -Moyen - Mal

C'est espace est facilite d'accessible

-Oui -Non

Quel changement aimez-vous avoir dans ces espaces

.....

Résumé

L'espace public est le lieu majeur des différents rencontres entre les gens, c'est à cause de ça que la ville a besoin de l'espace public comme élément essentiel dans son bon fonctionnement ainsi que l'équipement public pour la structurer socialement et spatialement et en même temps pour satisfaire les besoins de collectivité.

Particulièrement la place publique est sans doute l'un des éléments principaux de tissu urbain, d'un côté ce sont des nœuds, des éléments qui articulent la trame urbaine, et des vides qui servent des repères dans la ville, d'un autre, elle est le lieu de la cohésion sociale ou se tissent les différentes relations entre les usagers (le commerce, la détente, le loisir, la rencontre...etc.), cependant avec le temps et avec les différents changements successifs qui ont touché la structure économique, sociale et politique de toutes les villes algériennes et notamment la ville de Guelma, la plupart de ces espaces ont perdus leurs vocations, la place publique cesse de jouer son rôle principal dans la ville. La problématique des places publiques renvoie aujourd'hui à des questions récurrentes dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'architecture et la sociologie bien sûr.

Donc, le scénario le plus raisonnable sera de requalifier la place publique à Guelma avec l'intégration d'un équipement de proximité pour une meilleure gestion.

Mots clés : espace public, place publique, tissu urbain, requalifier, équipement de proximité

Summary

The public space is the major place for different meetings between people, it is because of this that the city needs the public space as essential element in its proper functioning as well as the public equipment to structure it socially and Spatially and at the same time to meet community needs.

Particularly the public square is undoubtedly one of the main elements of urban fabric, on the one hand it is knots, elements that articulate urban fabric, and voids that serve as landmarks in the city, on the other hand they are the place of social cohesion or the various relationships between users (the trade, the relaxation, the leisure, the meeting ... etc.) However, with time and with the different successive changes that have affected the economic, social and political structure of all Algerian cities and especially the city of Guelma, most of these spaces have lost their vocations, the public square stops playing its main role in the city. The issue of